

ON S'ABONNE à
L'Administration de La REVUE
3 bis, Place St-François, Lausanne
et dans tous les bureaux de poste.
Téléphone N° 30
Changement d'adresse: 20 centimes

TARIF
SUISSE..... Un an, 12 fr.
6 mois, fr. 6.50 — 3 mois, fr. 3.50
ÉTRANGER..... Le port en sus
ou pour envoi 3 fois par semaine, un an, 20 fr.

L'abonnement part de n'importe quelle date et
continue jusqu'à révocation
formelle et sans frais.

LA REVUE

Organe du Parti Démocratique et Fédéraliste Vaudois

Paraissant à Lausanne tous les jours excepté le Dimanche

BUREAU des ANNONCES

AGENCE DE PUBLICITÉ

HAASENSTEIN & VOGLER

11, Grand-Chêne, Lausanne

et Succursales en Suisse et à l'Étranger

Téléphone N° 566

PRIX DES ANNONCES

Pour le Canton, 15 centimes } la ligne on
» la Suisse, 20 » } son espace
» l'Étranger, 25 » } corps ?
RÉCLAMES, 1 franc.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis

Tout abonné reçoit gratuitement le Supplément Littéraire hebdomadaire

La REVUE DU DIMANCHE

La REVUE DU DIMANCHE seule, un an: 3 fr. 50

Le Numéro: CINQ Centimes

XXXVIII^e Année — N° 260 *** Samedi 3 Novembre 1906

RÉDACTION

9 bis, Place St-François, LAUSANNE (Suisse)

Téléphone N° 30. — Adresse télégraphique: REVUE

Affranchir les lettres et envois.

L'INAUGURATION du PALAIS DE RUMINE

L'inauguration du Palais de Rumine a commencé ce matin, à l'Aula, par une séance universitaire dans laquelle ont pris successivement la parole MM. B. van Muyden, syndic de Lausanne; C. Decoppet, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes; D. Dind, recteur sortant de charge; De Loës, nouveau recteur; Paul Sirven, et M. Lugeon, professeurs. Nos lecteurs trouveront la plus grande partie de ces discours dans la *Revue du Dimanche* et le supplément joint au numéro de ce jour. Nous publions à cette place celui du chef du Département de l'Instruction publique et des cultes, M. le conseiller d'Etat C. Decoppet.

Discours de M. C. DECOPPET

Monsieur le syndic,
Mesdames et messieurs,

De longues années nous séparent déjà du moment où l'Etat et la commune de Lausanne convinrent de transformer notre ancienne Académie en Université et de mettre celle-ci au bénéfice de la générosité de Gabriel de Rumine. Les discussions qui ont préparé cette entente et qui l'ont suivie jusque dans l'exécution des projets aujourd'hui achevés, ont été laborieuses et parfois difficiles. Mais qu'importe? L'heure est venue pour nous de prendre définitivement possession de ce Palais consacré aux arts, aux sciences et aux lettres, et tous, vous partageriez la vive satisfaction que nous ressentons nous-mêmes. Tandis qu'on discutait, l'Université vaudoise était née, elle grandissait à l'étroit dans les vieux murs du « Bâtiment bernois » et prenait un développement que n'avaient osé espérer les plus optimistes d'entre nous. Il était donc temps qu'elle fût mise au large et qu'en attendant les autres transformations ou constructions auxquelles nous nous préparons encore, elle pût installer à l'aise dans ces locaux les services qui devaient y trouver place.

Nous sommes heureux de pouvoir, en cette circonstance, remercier publiquement la commune de Lausanne des sacrifices considérables qu'elle s'est imposés pour doter notre établissement d'Instruction supérieure d'un monument digne de lui. L'Etat lui-même, dans la limite de ses ressources, n'a reculé et ne reculera devant aucun effort propre à assurer l'avenir de notre Université. Il sait les services qu'il peut attendre; mais il espère trouver demain, comme il l'a trouvée hier, dans la commune de Lausanne, une collaboration d'autant plus bienveillante que les intérêts de celle-ci se confondent avec ceux du canton tout entier.

Le Palais que nous inaugurons est destiné à l'Université. C'est là que siégeront son administration, ses conseils, son sénat. C'est ici, dans cette salle, qu'elle tiendra ses assises solennelles. Les vastes auditoires dont elle dispose, les plus grands que nous ayons, pourront

être utilisés par les cours les plus suivis de chacune des Facultés. Le public lui-même se rapprochera d'elle en y venant entendre ses conférenciers. Les corps savants qu'elle alimente trouveront sous son toit une hospitalité qu'elle ne pouvait leur offrir jusqu'à maintenant.

Elle aura pour voisins le Musée des Beaux-Arts, la Bibliothèque cantonale et les collections scientifiques que renfermaient les anciens bâtiments de la Cité. Le Musée des Beaux-Arts enrichi par des dons généreux, restauré et installé par des soins intelligents de son directeur et de M. Joseph Vuilleumet, a déjà mis ses richesses à la portée de tous. La Bibliothèque universitaire a vu doubler ses services de consultation et de lecture depuis qu'elle occupe ses nouvelles salles; nous espérons pouvoir, dans quelques mois, ouvrir les portes des nouveaux musées de zoologie, de minéralogie et géologie, d'éthnographie, d'histoire et d'antiquités.

Nous avons dit déjà nos sentiments de reconnaissance envers la commune de Lausanne; nous voulons y ajouter l'expression de notre gratitude envers tous ceux, grands et petits, qui, de près ou de loin, ont travaillé à cette œuvre, qui en ont facilité l'achèvement et contribué ainsi à donner à ce pays le plus beau et le plus pur de ses monuments. Dans la crainte d'en oublier, nous ne voulons point les nommer. Cependant vous nous permettrez de rappeler ici le souvenir du premier et du plus grand d'entre eux, de l'architecte génial que la mort a ravi trop tôt à sa famille et à l'art qu'il a si brillamment servi, de Gaspard André, l'auteur, l'unique auteur du Palais de Rumine.

Gaspard André était Français et c'est de Lyon qu'il vint prendre part au concours ouvert pour la construction du Palais de l'Université. Mais il était des nôtres aussi et ses concitoyens ne nous en voudront pas de la fierté que nous mettons à le réclamer. Son père, en effet, était originaire de Bassins. Il avait émigré à Lyon, où tout d'abord il pratiqua son métier de menuisier pour l'abandonner ensuite et se jeter, avec son frère, qui devint son associé, dans la construction. Le temps dont nous disposons ne nous permet pas de suivre pas à pas Gaspard André depuis le jour où se révélèrent ses talents artistiques jusqu'au moment où il s'en alla, regrettant de ne pouvoir mettre la main à l'exécution de celui qu'il considérait comme le meilleur de ses ouvrages.

Il avait édifié, à Lyon, l'église St-Joseph et le nouveau temple protestant, la fontaine monumentale des Jacobins et le Théâtre des Célestins. Chacun de ces monuments avait révélé chez lui un artiste de premier ordre, une personnalité marquée au coin du plus pur fait, une âme cherchant à donner un sens, une signification spirituelle, pourrions-nous dire, aux œuvres qui sortaient de son crayon si souple et si délié.

L'un de ses biographes, M. Edouard Aynard, député de Lyon et président de la Chambre de commerce de cette ville, parlant des deux

édifices religieux que nous venons de mentionner, remarque qu'André « avait le cœur profondément chrétien, qu'il était capable de comprendre à la fois comment il fallait travailler, dans l'art, l'élan et la splendeur de la foi qui soulève les cœurs et les sentiments, qui ne discute pas; et la simplicité froide et grave de la foi qui se livre à l'examen. » Et plus loin: « On pénètre dans le temple; c'est une croix latine; quatre grands arcs en plein cintre supportent comme un grand velum percé d'un seul jour, tombant d'en haut. Ce temple semble un abri terrestre pour l'âme, avec un unique jour venant du ciel. C'est saisissant et profondément religieux. La décoration est plus que sobre; elle consiste en versets de l'Écriture reproduits en belles lettres à l'arabe sur les voussures et les archivoltes. C'est la chaire et l'orgue qui sont prédominants et vers lesquels tous les regards sont portés. De même qu'à Saint-Joseph tout semble conduire à l'autel, de même dans un temple du protestantisme qui est comme le gouvernement parlementaire des religions, une sorte d'assemblée pieuse, tout se fixe sur la chaire sacrée qui est une tribune; parole dite, parole chantée, préche et psaume, tout le symbolisme protestant est là; c'est pour quoi dans le nouveau temple érigé par André, l'orgue et la chaire se confondent, s'unissent, se pénètrent dans la grâce la plus majestueuse. »

Ce sentiment, cette recherche de l'artiste, nous les avons retrouvés, exposés en des termes plus familiers, dans une lettre qu'il écrivait, le 24 janvier 1895, au chef du Département de l'Instruction publique d'alors. Appelé à donner son avis sur des modifications que l'autorité communale songeait à apporter à son projet, André disait: « En architecture, il y a deux manières de comprendre une composition: celle que j'appellerai comme on fait sa malle. On prend comme point de départ, une forme extérieure choisie à priori et on y loge les locaux demandés par le programme, ainsi qu'on empile dans une malle bonne à tous usages, un jour des robes, un autre jour des paletots. Ce système a eu ses partisans au commencement du siècle. »

Le système opposé caractérise l'architecture de notre époque: en tenant compte du sol, des circonstances, des besoins, on cherche un plan qui leur réponde; après avoir constaté par des coupes que tout s'éclaircisse, s'agence et se compose, on déduit la forme enveloppante de cet arrangement, c'est-à-dire les façades. » L'auteur d'un bon plan — et c'est surtout dans la composition du plan que l'Art intervient — ne commande plus seul à son œuvre dès que ce plan est établi. Il a créé un véritable organisme qui s'impose à lui et s'accuse extérieurement par des formes obéissantes. » La façade n'est plus alors une forme choisie à priori, elle est une résultante. » C'est ce second système que j'ai tâché de suivre. »

Puis, après d'autres considérations, il termine par ces mots, que nous reproduisons encore, certains de ne pouvoir faire un plus bel éloge de son caractère et de la conception qu'il s'était faite de son art: « L'avant-projet que j'ai tracé

et le plan municipal ne sont pas les deux seules solutions que comporte le problème. Cette fondation de Rumine est trop intéressante par sa nature même, les souvenirs qui s'y rattachent et les bonnes volontés qui l'entourent, la résolution à prendre est trop importante pour ne pas essayer d'autres solutions... Pourquoi ne pas ouvrir un nouveau concours? »

On n'ouvrit pas de nouveau concours et le projet d'André, adopté définitivement, fut confié à l'exécution de trois architectes lausannois, MM. Melley, Bezencenet et Isoz. La tâche qu'ils avaient assumée était lourde. Mais ils l'ont menée à bonne fin, sans s'écarter en aucune manière des plans qu'André avait laissés, et les suivant avec la plus scrupuleuse fidélité.

Tel qu'il apparaît aujourd'hui, le Palais de Rumine résume en un tout harmonique les idées d'André. C'est là, dit M. Aynard, que largement méditée, mûrie, éclairée par l'enthousiasme, éclate cette interprétation libre et magistrale des grands siècles de l'Art de Florence. Dès les premiers pas, en effet, André s'était senti saisi par les beautés et la grâce de cette architecture florentine qui sut unir les proportions antiques, grandes et sévères, à la grâce et à l'élégance des constructions romanes et byzantines. Mais loin d'imiter ces modèles, il s'efforça de les interpréter en les adaptant aux milieux dans lesquels il travailla, et, dans les monuments qu'il a laissés, son art, ses qualités personnelles ont marqué leurs traces profondes. « Peut-être, a dit un de ses amis, ne lui a-t-il manqué que quelques années et le pouvoir d'exécuter son œuvre-maitresse du Palais de l'Université de Lausanne pour recueillir la gloire d'avoir renoué un style qu'on eût appelé le néo-florentin d'André. »

Nous devons à sa mémoire de rappeler son nom au début de cette cérémonie, à l'heure où l'Université prend possession du palais qu'il a créé pour elle; nous lui devons d'ajouter l'hommage de notre admiration et de notre reconnaissance aux vifs regrets que son départ provoque encore aujourd'hui.

Mesdames et messieurs,

Par trois fois, durant la période de notre vie universitaire, la mort a frappé dans les rangs de notre personnel enseignant, et les trois pendant l'année 1906.

Le 16 avril, M. le professeur Georges Brélat s'éteignit presque subitement à l'âge de 75 ans. Il avait débuté à 19 ans comme maître de chimie, de physique et de minéralogie à l'École moyenne de Lausanne. En 1869, il était appelé en qualité de professeur extraordinaire de chimie industrielle à l'Académie. Ce fut lui qui, avec M. Bischoff, créa dans notre ville le premier laboratoire de chimie destiné à l'enseignement. Convaincu de l'utilité, de la nécessité même de l'étude des sciences naturelles et de la chimie en particulier, il s'employa dès son entrée à l'Académie à pousser à son développement. C'est à lui, à ses conseils, à ses instances, que nous devons pour une bonne part la création de l'École de pharmacie proposée, en 1873, par Louis Ruchonnet, et qui a été le point de départ de l'extension qu'a prise la Faculté des sciences. M. le professeur Louis Pelet l'a remplacé dans sa chaire et a joint à son enseignement celui de

M. Brélat.

Deux semaines à peine après la mort de ce dernier, l'un des plus anciens encore d'entre nos professeurs, l'un des plus dévoués, M. Eugène Renévier, était victime d'un accident terrible et dont il ne devait pas se relever. Comme Georges Brélat, il était né en 1831. En 1856 déjà, il enseignait la géologie à l'Académie, et tous, vous savez ce que fut sa vie pendant ce demi-siècle, vie modeste de savant, toute de labeur et de sacrifices. Les riches collections de géologie et de minéralogie qui vont orner les galeries que ce Palais leur réserve étaient son œuvre, œuvre de patience à laquelle il s'était donné tout entier. Ses amis et ses élèves s'apprétaient à célébrer, le 15 mai dernier, le cinquantenaire de son enseignement académique. Il n'avait pas voulu d'une fête bruyante et n'avait exprimé qu'un désir, c'est qu'on lui fit don, pour le Musée de paléontologie, d'une pièce qui l'enrichit. Peu de temps auparavant, il avait cédé gracieusement à l'Etat ses collections personnelles et sa bibliothèque, et par son testament encore, il lui légua une somme de 5000 francs destinée à faciliter les courses géologiques. D'autres ont déjà parlé de sa carrière scientifique, de ses travaux qui le mirent au premier rang des géologues, des honneurs dont il fut comblé. Que pourrions-nous dire de plus, sinon que nous l'avons vu à l'œuvre et que sa mort nous prive d'un secours précieux, au moment même où, plein de joie, il allait voir se réaliser l'un des rêves de sa vie, la mise en valeur dans les salles du Palais de Rumine, des collections qu'il avait pris tant de peine à réunir et à classer.

M. Alexandre Herzen, professeur ordinaire de physiologie, devait suivre de près ses collègues Brélat et Renévier. Comme eux, il avait appartenu à l'Académie. Il y était entré en 1881, lors de la création de la chaire de physiologie, et dès lors, il s'était donné de tout cœur à son enseignement. Il avait été l'élève de Karl Vogt qu'il avait accompagné dans son voyage en Islande et au Spitzberg, et lorsqu'il fut désigné pour occuper la chaire de Lausanne, il avait, depuis 4 ans, à l'Institut supérieur de Florence, succédé au grand physiologiste Moritz Schiff. Son activité scientifique était considérable. Il fut l'un des principaux collaborateurs de Schiff dans ses travaux sur la digestion. Il a publié lui-même plusieurs mémoires qui l'ont fait connaître au loin, tels que la *Physiologie de la Volonté*, *Le Cerveau et l'Activité cérébrale*, et dans un domaine bien différent de celui dans lequel sa spécialité paraissait devoir se confiner, il a donné: *L'Enseignement secondaire dans la Suisse romande et l'Enseignement secondaire par Cycles*.

Rien ne permettait de croire à sa fin si proche. La nouvelle de sa mort a été pour tous une douloureuse surprise; il laisse à la Faculté de médecine un vide qui sera difficile à combler. Divers changements ont été provoqués dans la composition du corps universitaire depuis notre dernière séance. C'est ainsi qu'à la Faculté de droit, M. le professeur Louis Grenier, par suite de sa nomination aux fonctions de juge cantonal, a été remplacé dans sa chaire de droit civil par M. Paul Rambert, président du tribunal de Lausanne. Les longs services

cabinet d'étude.

Cependant... il semblait que la tempête s'était apaisée. Si le phare obéit encore à de grands balancements, il ne ressent plus ces violentes et rapides secouées qui menaçaient de le désarticuler ou de l'emporter. On n'entendait qu'un sourd bruissement d'eau au lieu des fortes poussées grondantes du vent. Une lueur d'espoir entra au cœur des infortunés et illumina leurs regards petit à petit. A mesure que l'accalmie se prenait — ce que traduisaient les mouvements nonchalants du phare — les visages se rassérénèrent, les mains crispées se retenaient plus mollement et tous essayaient de se remettre debout. La mer, elle, mit deux heures à s'apaiser, à reprendre le bercement régulier de sa surface. Avec elle, les terreurs s'apaisèrent et les âmes reprirent courage. Toutes les faces étaient luisantes et livides. L'Anglais avait fini le whisky, et l'ingénieur... ses calculs. Le premier était écarlate, et le second rayonnant. Paul, toujours songeur, ne voyait et n'entendait rien. Il attendait de revivre, comme il avait attendu de mourir.

Le phare s'était relevé peu à peu; mais, amarré par deux ancres seulement, il penchait sur un côté et sautait comme fait, dans l'eau. Le bouillon de la ligne quand le poisson taquinait l'hameçon. Les gardiens se risquèrent jusqu'à la plaque de tôle qui servait de porte. Ils la dégagèrent prudemment et enfin la poussèrent toute grande.

Par cette ouverture, le jour et le soleil entrèrent soudain et à la fois dans l'intérieur du phare. Ils en furent tous inondés, aveuglés émerveillés. Le soleil, resplendissant se couchait là-bas, au plus lointain de la mer du Nord. Ses rayons, comme une phare d'oi rouge, dardaient tout droit sur le phare où ils semblaient s'engouffrer par le trou béant. Avec lui arrivaient la chaleur, la gaieté, le salut.

N° 41 — Feuilleton de La Revue.

BRACONNETTE

Par Aimé GIRON

On se rend bien compte que les deux chafnes ne résisteraient pas longtemps aux chocs et aux sauts répétés. Que l'une casse, l'autre casera aussitôt après; que les ancres dérapent et draguent le fond, le phare, entraîné au gré des lames, envahi par l'eau, qui trouvera des issues par les lanternes, s'emplira, s'enfoncera et coulera — les noyant tous là-dessus comme des rats dans une ratière. Personne ne le disait, mais ils le pensaient tous. Aussi les visages étaient-ils blêmes et altérés.

Félix Ritout regrettait son usine. Morand regrettait son parc, M. Paul Seneviers, lui... Le corps a beau être emprisonné, l'âme s'échappe et retourne vite à sa pensée favorite, comme l'abeille enfermée et qui, relâchée, retrouve immédiatement à travers l'espace le chemin de sa ruche. Oui, Paul — lui — avait laissé sa pensée aller où était son cœur et elle avait volé jusqu'à Bracquette. Sans famille, sans parents, il avait rêvé d'épouser la jeune fille. Maintenant qu'il lui fallait mourir, il envoyait, là-bas, dans la petite ville, dans la vieille rue, dans la maison de bois, son souvenir, ses tendresses et ses regrets.

Sir Thryers buvait avec frénésie. Il venait d'engloutir un long trait de liquide.

Monsieur Descouze, dit-il avec une mélancolie grotesque, le constructeur ne construira plus rien — et je vais tester. Les naufragés d'Angleterre mettent leurs volontés suprêmes dans une bouteille. Le flacon de whisky sera une bouteille, et le phare une autre bouteille.

Je n'ai, moi, ni de dame Thryers, ni de petits Thryers, ni de vieux Thryers. Je suis Thryers tout seul et je veux donner ma fortune à quelqu'un.

En attendant de donner sa fortune, il donna une dernière accolade au whisky... On le regardait et on l'écoutait avec stupeur et le cœur serré par l'épouvante. Ayant vidé la bouteille, il continua:

— J'ai un héritier dans la tête, monsieur Seneviers.

Il sortit son calepin, griffonna au crayon — comme il put — quelques lignes sur un feuillet, qu'il déchira, plia et coula dans la bouteille aussitôt bouchée.

— Oui... un héritier qui était une demoiselle que je voulais épouser et qui, elle, n'a pas voulu de moi parce que je refusais de lui donner de l'argent pour Mme d'Argentan. Maintenant, elle aura tout, tout, et c'est miss Bracquette...

Félix et Morand firent un mouvement de surprise. M. Robert Descouze releva la tête et resta pensif. Paul, lui, se sentit désespéré. Oui, tout le monde l'aimait, Bracquette, et il ne la reverrait plus. Et tout d'elle lui revint à l'esprit comme tout son passé au noyé... dans un éclair. Puis les paroles de l'Anglais résonnèrent encore à son oreille. Sans doute ses dernières volontés resteraient avec lui et avec eux au fond de la mer du Nord, hélas!... Qui sait?... Et son cœur s'ouvrit avec une résolution d'accord avec ses sentiments.

Pauvre Bracquette! Il venait d'apprendre là un nouveau trait de son dévouement à la famille d'Argentan. Quelle admirable enfant!... Ah! il n'a jamais pu lui faire accepter pour ses sœurs quoi que ce soit de lui! Il faudra bien qu'elles acceptent maintenant. Les volontés d'un mort sont sacrées — et il les supplia, Reine et Rose, dans un mot, de ne point refu-

ser cette consolation et cette piété à sa mémoire. Pour lui, ce sera bien racheter le pardon de son père. Il se tourna vers son garde-chasse:

— Morand, que vont devenir les trois pauvres enfants là-bas, sans ressources et sans travail? Je vais faire mon testament en leur faveur. Si Dieu veut les secourir, il les sauvera bien le petit papier... Je te dis cela parce que tu les aimes bien aussi, et que tu mourras moins désolé.

Le noble garçon tira son calepin, en déchira un feuillet, à son tour, puis crayonna un instant et difficilement. En quelques mots de bonne ou de mauvaise écriture, signés et datés, on peut bel et bien donner des millions. Ce n'était point tout à fait le cas ici. Néanmoins la fortune de l'aiguillier en valait la peine et, cette fortune, il la laissait tout entière à Mlles Reine et Rose d'Argentan, comme sir Thryers avait laissé la sienne à Bracquette. Il savait bien que Bracquette partagerait avec ses sœurs, comme ses sœurs partageraient avec elle. Il introduisit ensuite le papier dans une seconde bouteille. « Et maintenant, s'il devait mourir, à la grâce de Dieu et à la merci du flot. »

Hélas! s'il avait été sûr que ses dernières volontés, dans leur rouleau de verre, seraient recueillies par un navire en route ou atterrirait aux sables de quelque grève, il eût attendu tranquillement d'être englouti par la tempête. Il l'aurait réalisé, son désir: rendre le bouheur et le bien-être aux pauvres orphelines dont la misère lui était un remords.

La tempête était à son comble. Le phare s'agitait, s'enfonçait, jaillissait, à douter si ses deux dernières ancres mordaient encore et s'il ne s'en allait pas maintenant d'une vague à l'autre... pour s'éventrer bientôt contre un écueil ou sombrer dans le gouffre. Un vacarme épouvantable se faisait autour des malheureux, désespérément accrochés aux meubles boulonnés dans ce fond obscur où le lumignon même

menaçait à chaque instant de s'éteindre. Pas un mot, pas une plainte. Les gorges étaient étranglées par l'effroi et les fronts suaient l'angoisse. Félix et Morand assis à terre, les mains crispées aux pieds des bancs et malades à mourir. Les deux gardiens à plat ventre ici; les deux rameurs sur le flanc, là-bas... semblant déjà des cadavres. L'Anglais, toujours accroché d'une main à la table, s'attachait à une nouvelle bouteille de whisky abandonnée mi-pleine. Paul, embrassant des deux bras le dossier de son fauteuil, songeait à la maison de bois et se recommandait à Dieu.

Seul Robert Descouze avait conservé son énergie sang-froid. Nature que rien ne surprend, ni n'abat, il était comme ce bois de fer des îles sur lequel la hache n'enfonçait pas et auquel ses coups n'arrachaient que des étincelles. Indomptable et calme, il avait croisé ses jambes autour d'un montant de la table et, ainsi retenu, la tête découverte, il touchait presque de son grand front un chiffon de papier qu'il surchargeait de chiffres et de formules à la leur mourante et ébranlée de la lampe au plafond. Trompé dans le calcul des résistances pour son phare flottant puisqu'une ancre ou une chaîne s'était rompue, il en poursuivait de plus sûres. A côté des signes mathématiques et algébriques, il traçait hâtivement des lignes, cherchant d'autres combinaisons d'attaches... et que sais-je?

Cette tempête avait révélé à l'ingénieur le point faible de son œuvre. Une correction s'imposait et il la travaillait là, avant de mourir. Il la laisserait écrite, espérant qu'elle serait trouvée avec le phare, quelque part, sur une grève. Un autre plus heureux appliquerait son perfectionnement et il aurait encore rendu à la science ce dernier service. Il raisonnait donc, combinait, crayonnait, avec cette lucidité et cette tranquillité, comme s'il eût été dans son

que M. Grenier avait déjà rendus au pays et en particulier à l'Université, dont il fut le recteur, il les rend encore dans son nouveau champ d'activité. Le Conseil d'Etat a décerné à M. Grenier le titre de professeur honoraire.

M. le professeur Burckhardt, qui avait occupé avec tant de distinction la chaire de droit public, l'a quittée pour répondre à un appel du Conseil fédéral. M. Brocher, l'un de nos plus anciens professeurs, a dû, pour cause de santé, renoncer également à l'enseignement de la philosophie du droit.

D'autre part, sur la proposition de l'Université, le Conseil d'Etat, en vue de compléter le programme destiné aux étudiants nombreux qui nous viennent d'Allemagne, a doublé la chaire de droit germanique et a confié une partie de son enseignement à M. van Leuten.

A l'Ecole d'ingénieurs, M. le professeur Hahn nous a quittés. M. Neeser-Jaccottet le remplace dans la chaire de mécanique industrielle. M. Charles Bonjour, professeur d'architecture, a succédé à M. Melley. Ses nombreuses occupations ne permettaient plus à ce dernier de conserver un enseignement qu'avec tant de talent il a si longtemps dirigé. Enfin, cette semaine encore, le Conseil d'Etat, saisissant avec empressement une proposition du Département de l'instruction publique, a désigné M. Paul Manuel, ancien directeur des Chemins de fer fédéraux, comme professeur extraordinaire et l'a chargé d'un cours sur l'exploitation administrative des chemins de fer.

M. Narbel a remplacé M. Paul Chappuis, professeur d'exégèse du Nouveau-Testament. M. Aloys de Molin a été appelé à la chaire nouvelle d'histoire de l'art, et M. le Dr Reiss, directeur du laboratoire de photographie, a été chargé de photographier avec application aux recherches judiciaires.

Voilà, semble-t-il, beaucoup de changements, trop de mutations, peut-être. Non, Mesdames et Messieurs. Rien n'est plus favorable, au contraire, à la vie de l'Université et de son corps enseignant qui, par là, se renouvelle, se rajeunit parfois, et suit l'Université dans son propre développement. A ceux qui nous ont quittés pour d'autres travaux, nous adressons, avec tous nos remerciements, nos meilleurs vœux; à ceux qui nous viennent, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Mais nous avons hâte, Mesdames et Messieurs, de vous présenter les nouveaux professeurs ordinaires nommés par le Conseil d'Etat depuis 1904.

Lorsque après la mort de Warnery, nous cherchions, monsieur Sirven, à fixer notre choix pour la désignation d'un professeur de littérature française, vous avez offert de mettre vos talents au service de notre Université. Des circonstances de famille qui vous rapprochaient de nous déjà et vous faisaient aimer notre pays, vous attirèrent au bord de ce bleu lac que vos poètes comme les nôtres ont chanté. Ces raisons, jointes à vos titres universitaires et scientifiques, devaient solliciter notre attention. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, vous aviez été reçu agrégé en 1891 et vous enseigniez à l'Ecole alsacienne depuis 1888. Vous aviez écrit des articles de critique littéraire fort goûtés, dans diverses revues de France et d'Italie, et publié deux volumes de pages choisies de Théophile Gautier et d'Alfred de Musset. Comprenant qu'aucune des grandes littératures de l'Europe moderne ne suffit et ne s'explique tout entière par elle-même, vous avez appliqué votre étude et vos recherches aux relations de la France avec l'Italie, au moyen âge et à la Renaissance, et, pendant deux ans, vous avez poursuivi vos travaux à Florence même. Puis vous vous êtes voué à l'enseignement et vous y aviez fait preuve de la première des qualités du professeur de littérature. Entraînés, intéressés par vous, vos élèves atteignaient un développement de l'esprit et du goût littéraire qui fut remarquable.

Il n'en fallait pas davantage pour que nous acceptions votre offre. Nous nous en félicitons aujourd'hui encore; le succès de vos cours dit, mieux que nous ne pouvons le faire, la grande place que vous vous êtes acquise à l'Université de Lausanne.

Vous étiez des nôtres, monsieur Lugeon, lorsque vous avez été appelé à succéder à votre maître, M. le professeur Renévier.

A peine étiez-vous sorti des bancs de l'Université que vous y rentriez comme privat-docent, puis comme professeur extraordinaire. La liste des travaux que vous avez entrepris dès lors est si longue que nous ne voulons point essayer d'en citer, fût-ce même une minime partie. Votre nom depuis longtemps a dépassé nos frontières et vous vous êtes fait une place des plus en vue dans le monde géologique. Nous avons applaudi aux nombreuses récompenses qui vous sont venues de France et d'ailleurs, et nous avons considéré comme une chance particulière de pouvoir remettre en vos mains l'enseignement de M. Renévier.

Mais nous devons terminer. Nous ne pouvons le faire sans dire à M. le recteur Dind l'excellent souvenir que nous gardons du temps pendant lequel il a présidé aux destinées de l'Université. C'est à lui, qu'à notre tour, nous remettons le Palais de Rumine que nous venons de recevoir de la commune de Lausanne, et que, le premier, il a inauguré en y installant les services universitaires.

C'est avec vous, M. le recteur De Loës que, dès aujourd'hui, nous aurons à chercher la solution qu'il convient de donner à la transformation des anciens bâtiments académiques. Votre bienveillant appui, votre collaboration dévouée nous sont acquis, nous le savons.

Puisse-nous, pendant les deux ans qui vont suivre, dans ce domaine, comme dans tous ceux qui touchent à notre Université, assurer, par nos efforts communs, son avenir toujours plus prospère.

LA PUBLICATION DES TRAITÉS DE COMMERCE

Berne, le 2 novembre.

Le Conseil fédéral a adopté dans sa séance de vendredi le message accompagnant le traité de commerce avec l'Espagne. Cependant la date à laquelle ce docu-

ment sera distribué n'est pas encore fixé; il en est de même pour le traité avec la France. Le Conseil fédéral n'aurait vu aucun inconvénient à publier ces traités au lendemain de l'échange des signatures et, s'il ne l'a pas fait, c'est à la demande des gouvernements intéressés.

Du côté français, en effet, on a jugé inopportun de publier le traité avant de le communiquer aux commissions parlementaires. Or, celles-ci ne se réunissant pas avant la rentrée des Chambres, c'est lundi au plus tôt que nous connaissons le traité; cette publication ne nous réserve, au reste, pas de grandes surprises puisque l'on sait de quelle façon les principales difficultés ont été résolues. Pour que les Chambres fédérales puissent discuter le traité à l'ouverture de la session, c'est-à-dire dans la séance du mardi 13 novembre, il faut que la Chambre et le Sénat le ratifient avant cette date. Est-ce possible? Peut-être. Mais encore ne faut-il pas que des incidents de politique intérieure troublent le programme des séances de la semaine prochaine. Quoi qu'il en soit, on se montre très décidé, au Palais fédéral, à attendre la ratification du traité par la France avant d'engager la discussion aux Chambres et, s'il est nécessaire, à retarder celle-ci de quelques jours. Les intentions du Conseil fédéral sont au reste connues du gouvernement français.

Quant au traité avec l'Espagne, on sait qu'il laisse entrer les vins espagnols au taux de 8 francs. Mais c'est tout. Aussi attend-on avec impatience la publication de ce document dans les milieux industriels et aussi chez les agriculteurs qui sont intéressés à l'exportation. Si le gouvernement espagnol a demandé qu'on tînt le traité secret jusqu'au moment où il sera distribué aux commissions, c'est afin de dévoiler aussi tard que possible à la France et à l'Allemagne les concessions qu'il a faites aux produits industriels de la Suisse. Mais les Chambres espagnoles se sont réunies le 24 octobre et, comme le traité doit être ratifié le 20 novembre, la publication n'en saurait tarder encore beaucoup. Quant au sort qu'aura le traité devant le parlement espagnol, il dépend uniquement de la situation politique intérieure. Le ministère libéral se fait fort, en effet, d'obtenir la ratification des Chambres; mais s'il est renversé, les conservateurs n'hésiteraient pas un instant à sacrifier le traité. Le gouvernement croyait pouvoir ajourner tout débat politique jusqu'au moment où le traité de commerce avec la Suisse serait sous toit et c'est dans ce but qu'il avait fait discuter en premier lieu le budget aux Cortès. Mais, comme nous l'ont appris les dépêches de Madrid, les conservateurs ont contrecarré ses plans en soulevant inopinément la question des traités. Nous saurons bientôt si le ministère est de force à résister au choc.

Informations

L'extradition des Géorgiens. — Le Tribunal fédéral s'est réuni vendredi après-midi, pour examiner le recours soumis par MM. Hudry et Strittmatter pour s'opposer à l'extradition des trois Géorgiens arrêtés à Genève sur la demande de la légation de Russie à Berne, sous l'inculpation de pillage de la trésorerie de Doucheck (Caucase). Les trois inculpés appartiennent à des familles aristocratiques de la Géorgie.

M. le juge Weber présidait, M. le juge Merz rapportait.

Après avoir examiné sommairement le recours, M. Merz a donné ses conclusions, tendant à ordonner une enquête qui devra notamment porter sur des circonstances de fait: caractère de l'établissement pillé, caractère du délit, a-t-il été commis en temps de révolution? Le pillage était-il organisé et par qui? Par un parti révolutionnaire? L'argent soustrait a-t-il servi à un but politique?

Cette ordonnance sera rendue, a ajouté M. Merz, pour faire la vérité et ne préjugera en rien le fond.

Le Tribunal, après une observation de M. le juge Clausen, a adopté les conclusions de M. le rapporteur Merz. Il a décidé en outre qu'une délégation du Tribunal se rendrait à Genève pour interroger les détenus à la prison de St-Antoine.

Le bombifère de Roche. — Waridel, Marius, qui a posé une bombe, lundi, sur les rails des C. F. F., près de Roche, et dont nous avons annoncé l'arrestation, est un ancien ouvrier boulanger, né à Grandvaux, en 1833. Il a avoué avoir forgé son engin au moyen d'une bouteille à eau chaude, chipée à sa mère, à Roche. Au dire de celle-ci, il a perdu la raison. Comme nous l'avons dit, il a été mis en observation à l'Asile de Cery. L'enquête établira si la bombe était de nature à causer un accident et si W. doit être déferé à la justice pénale de la Confédération pour fabrication d'explosifs et tentative d'attentat à la vie des voyageurs et du personnel des trains, ainsi que de tentative de destruction du matériel.

Ecole normale. — Le Conseil d'Etat a nommé à titre définitif Mlle Alice Bellon

en qualité d'aide-maîtresse à la classe enfantine d'application annexée aux Ecoles normales.

CHRONIQUE DU VIGNOLE

LES EXPÉDITIONS DE MOVT

Pendant la saison 1906, il a été expédié des différentes gares du Valais: 4,456,568 litres de vins moûts, qui se répartissent comme suit sur les différentes gares: Sierre 269,353, Granges-Lens 420,758, St-Léonard 271,115, Sion 1 million 688,442, Ardon 520,279, Riddes 624,876, Saxon 500, Charrat-Fully 340,164, Martigny 289,906, Monthey 31,175.

En 1905, le total s'est élevé à 3,056,581 litres.

La sécheresse. — La Compagnie du Lausanne-Ouchy et des Eaux de Bret informe ses abonnés qu'elle est obligée de suspendre complètement des aujourd'hui, samedi 3 courant, au soir, son service de distribution d'eau et de lumière, cela jusqu'au moment où le niveau du lac de Bret nous permettra d'alimenter de nouveau les canalisations.

Le Peuple, d'Yverdon, écrit que le lac de Neuchâtel a baissé de 1 m. 50 depuis le 4 juin. On voit le fond de la Thièle sur presque tout son parcours, entre les deux ponts. Un espace de la rivière est à sec à droite du pont de Gleyres, et sous ce pont, il y a à peine 30 centimètres d'eau. Les perrés de la Thièle sont complètement à découvert.

Renseignements

Cours de retardataires. — Un cours de retardataires de la 1^{re} division (infanterie d'élite) aura lieu à Lausanne, du 5 au 22 novembre, pour les retardataires des bataillons de fusiliers 6, 8 et 9.

Un autre cours aura lieu, du 5 au 22 novembre également, mais à Yverdon, pour les retardataires des bataillons de fusiliers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et du bataillon de carabiniers 1.

La troupe se réunira lundi prochain, à 9 h. du matin, place du Château, à Lausanne.

Les Pifferari. — Le tableau d'Alfred van Muyden, donné par M. et Mme Fédor van Muyden au Musée des Beaux-Arts est exposé dès ce jour dans la salle Gleyres, à côté des Romains.

Boîte aux lettres. — SAUBRAZ. — Nous publions prochainement la liste au complet, — Ouchy, G. — Nous avons transmis votre réclamation au comité démocratique.

La collecte de la Réformation. — Le produit des collectes faites dans les temples le dimanche 4 novembre en faveur de l'école protestante de Fribourg doit être envoyé directement et sans retard au caissier de la Société vaudoise pour les protestants dissimulés, M. le notaire Th. Bergier, place St-François, à Lausanne.

Traites de lac. — L'adjudication pour la vente des truites du lac, provenant des pêcheries exploitées par l'Etat, a été donnée comme suit: Pêcherie de l'Aubonne, à MM. Lugin frères, rue du Rhône, 40, à Genève; pêcherie de l'Arnou, à M. Fr. Pavid, à Yverdon; pêcherie de La Vallée, au Sentier, à M. E. Pignat-Capt, négociant, au Sentier.

Etat civil. — Décès. — Du 1^{er} novembre: Anna-Cornélie Miéville, née Thévoz, 59 ans, d'Essertines sur Yverdon, Les Petites Tonnelles, route d'Echallens. Louise-Marguerite, fille de Jules-Edouard-Gustave Joliquin, 14 mois, de Villarszel, à Lutry. Julia-Emma Guignel, domestique, 20 ans, de St-Livres, à Genthod (Genève).

PROFESSEURS DE MARIAGE. — Louis-Jules-Daniel Noverraz, ferblantier-appareilleur, de Cully et Lutry, et Louisa-Julia-Adèle Cornu, de Mutruz, les deux à Lausanne. Alexandre-Daniël-Charles Jan, représentant de commerce, de Châtillens, et Fanny Gétaz, couturière, de Château-d'Éx, les deux à Lausanne. Constant-Aimé Dufour, tailleur d'habits, de Goumiers-la-Ville, et Louise-Eugénie Bonjour, née Steiner, courtpointière, de Blonay, les deux à Lausanne.

Sommaire de la « Revue du Dimanche »

Portrait de Gabriel de Rumine. — M. et Mme de Rumine, par A. De Loës. — Varia. Jeanne-aux-Bluets (suite), par Adolphe Ribbau. — Petit conseil. — Annonces.

SOMMAIRE DU SUPPLÉMENT :

Inauguration du Palais de Rumine: Discours de MM. van Muyden, Dind, Sirven et Lugeon. — Etranger.

Memento du samedi 3 novembre.

M. du P., 8 1/2 h. — 1^{re} aud. d'élèves du Conserv. Kursaal, 8 1/2 h. — Spectacle.

Memento du dimanche 4 novembre.

Kursaal, 2 1/2 h. et 8 1/2 h. — Spectacle. Théâtre, 8 h. — Les 2 orphelines. Asile de nuit.

VAUD

MONTRICHER. — Distinction. — On nous écrit qu'au concours de Mozen (France), M. Louis Hanchoz, de Montricher, a obtenu le premier prix pour la fabrication du fromage façon Gruyère, à la fruitière de la Bourbe, Les Roussets (France).

MORGES. — Cambrioleur condamné. — Le tribunal de police a condamné à 18 mois de réclusion, sans déduction de la prison préventive, le cambrioleur Jérôme Jaques, Français, dont l'arrestation mouvementée, dans la nuit du 5 septembre, mit en émoi tout le quartier de la gare. Jaques avait commis des vols avec effraction dans quatre maisons de Morges.

Wagon poussé par le vent. — Jeudi soir, à la gare de Morges, peu après 9 heures, la violence du vent était telle qu'elle a mis en mouvement un wagon de marchandises. Ce dernier, prenant la voie montagne, est allé faire une petite promenade au clair de lune, du côté

de Lonay, où grâce aux avertisseurs électriques, on le fit arrêter.

Le faux délégué. — La police de Morges a arrêté vendredi matin un personnage qui se disait délégué de la Société des eaux de Bret. Il s'introduisit dans les maisons des abonnés et expliquait à ces derniers que l'eau n'étant pas limpide, vu la baisse du lac, la pose d'un filtre était obligatoire. Les abonnés laissaient faire; alors notre homme adaptait un petit appareil au robinet et... faisait payer 1 fr. 50.

MOUDON. — Nouveau pasteur. — La cérémonie de l'installation du nouveau pasteur de Moudon, M. Thilo, ancien suffragant à Ouchy, aura lieu demain.

NYON. — Les boucheries. — De même qu'à Lausanne, les boucheries seront fermées le dimanche, dès le 18 novembre. Elles resteront ouvertes le samedi jusqu'à 10 heures du soir.

YVORNE. — Noces d'argent. — Jeudi soir, M. Gentizon, instituteur en fonction à Yverne depuis plus de trente années, célébrait ses noces d'argent. Les sociétés du village, Vigueronne, Echo des Alpes, Chœur mixte, dont il fut ou est demeuré directeur, lui ont donné à cette occasion une sérénade.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Pronostics de Lausanne: Samedi 3 novembre. — Ciel variable, frais, pluvieux.

Il a plu, la nuit dernière, à Lausanne, et il pleuvait encore ce matin, modérément. Cela durera-t-il quelque peu?

Pronostics de Paris: Vendredi 2 novembre. — Une nouvelle dépression apparaît sur les Iles Britanniques, tandis que celle qui a amené hier de très mauvais temps sur la Méditerranée se comble lentement.

La pression barométrique reste très élevée en Russie.

Des pluies sont tombées dans l'ouest et le sud du continent. En France, on a recueilli 34 mm. d'eau à Paris, 32 à Toulouse et à Gap, 6 à Limoges, 5 à Dunkerque et à Brest.

La température s'est un peu abaissée sur nos régions du nord et de l'est. Ce matin, le thermomètre marquait: -6° à Moscou, +4° à Nantes, 8° à Paris et à Toulouse, 14° à Alger, 16° à Brindisi.

En France, le temps va rester pluvieux avec température voisine de la normale.

Les journaux français donnent des détails sur le terrible ouragan qui a ravagé Nice, Cannes et toute la Côte d'Azur. En ce qui concerne Nice, nos dépêches de vendredi ont donné l'essentiel.

A Cannes, le spectacle de la destruction s'offre plus douloureux, car il apparaît dans un cadre plus restreint. Les jardins de la Croisette et du boulevard du Midi n'existent plus. Il y a, à leur place, des crevasses profondes, remplies d'une eau épaisse et sale. Les établissements de bains de mer ont disparu. Il n'en reste plus de traces.

La voie ferrée a été fortement entamée sur une longueur de près de deux cents mètres entre le golfe Juan et Juan-les-Pins. Elle est complètement déchaussée; son assiette a été détruite et la voie est dans le vide.

Des poteaux télégraphiques ont été arrachés par le vent. De nombreuses barques ont coulé. Le raz de marée s'est également fait sentir dans toute sa violence sur les autres parties de la côte.

Beaulieu, St-Jean, Monaco, Menton ont eu énormément à souffrir. A Saint-Jean, des chaudières transportant des blocs destinés aux travaux du port de Monaco, ont coulé; d'autres sont allés se briser sur la côte. Les dégâts sont énormes.

Table with 7 columns: Novem., 28, 29, 30, 31, 1, 2, 3. Rows for Max. and Min. temperatures.

Bulletin des Chemins de fer fédéraux

3 novembre. — 7 h. du matin.

Table with 5 columns: Altitude, Stations, Degrés, État du Temps, État du Vent. Lists various stations and weather conditions.

LES AFFAIRES

COURS DU CHANGE

de la Banque cantonale vaudoise p^r le 3 novembre.

Table with 4 columns: Sur les places de, PAPIER, BILLETTS DE BANQUE. Rows for various countries and currencies.

Grand hôtel Monney et Beau-Séjour au lac, à Montreux. — Cette société émettra, d'ici au 20 novembre, 1500 actions nouvelles de 500 francs, au pair, exclusivement réservées aux porteurs des actions actuelles, titre pour titre. Le produit de cette émission est destiné à payer le prix des immeubles acquis récemment et à les transformer en hôtel, quand les baux des locataires arriveront à leur échéance.

La Société de l'hôtel Monney a distribué pour ses deux premiers exercices, des dividendes de 5 et 6 %. Son conseil d'administration, présidé par M. Antoine Monney, comprend parmi ses membres MM. Faucher et Spickner, dont la compétence en matière d'hôtels est connue. L'admission des nouvelles actions à la cote de Lausanne sera demandée.

Chemins de fer gruyériens. — Les résultats de l'exercice de 1905 des Chemins de fer électriques de la Gruyère (capital-actions fr. 2,610,000) sont satisfaisants, dit-on. Cependant il ne sera pas encore distribué de dividende.

Confédération Suisse

CONSEIL FÉDÉRAL

Séance du 2 novembre.

Le don au Polytechnicum. — Le Conseil fédéral a accepté avec reconnaissance le legs de 400,000 fr. qu'a fait à l'Ecole polytechnique fédérale M. Albert Barth, de Stein-sur-le-Rhin, ancien négociant à Buenos-Ayres.

Commission d'estimation. — Joseph Choquet, conseiller national, à Porrentruy, est nommé second suppléant du deuxième membre de la commission fédérale d'estimation pour le XV^e arrondissement (Bâle-Ville).

Instructeurs. — Est nommé instructeur de 2^e classe d'infanterie, M. Roland Perrin, des Ponts (Neuchâtel), premier-lieutenant, actuellement aspirant instructeur définitif d'infanterie, à Aarau.

Douanes. — Est nommé secrétaire de chancellerie à la direction des douanes, à Bâle, M. Léon Decrauzat, de Diesse, aide-caissier au bureau principal des douanes de la gare centrale de Bâle.

Postes. — M. Henri Duboule, du Petit-Saconnex, actuellement chef de service au bureau principal des postes, à Genève, est nommé chef de bureau dans la même ville.

* L'initiative contre l'absinthe. — La pétition demandant l'interdiction de la vente de l'absinthe sur tout le territoire de la Confédération suisse couvre de signatures. Bâle-Ville en a déjà donné 4000; Bâle-Campagne, 1900; on pense en recueillir 8000 dans ces deux demi-cantons. A Hunschwil (Argovie) tous les électeurs, au nombre de 107, l'ont signée. A Boningen (Soleure), c'est l'ubergiste qui la fait circuler. Elle est fort bien accueillie à Hérissau, ainsi que dans les cantons de St-Gall et de Glaris. Du Jura bernois sont parvenues jusqu'ici 4000 signatures. A Ilfingen, le 97 % des citoyens ont signé. La Chaux-de-Fonds a fourni 3046 adhésions, le district du Locle 1684.

68 communes du canton de Vaud ont déjà retourné leurs listes et le chiffre des signatures recueillies dépasse d'une centaine le nombre des « oui » au 23 septembre. Ainsi Bière passe de 101 à 168, Orbe de 201 à 230, Corcelles p. Orbe de 37 à 63, Bretonnières de 32 à 47, Lavigny de 32 à 49, Penthéraz de 35 à 54, etc.

A Lausanne, des collecteurs présentent les listes aux citoyens. Des dépôts de listes seront installés un peu plus tard dans différents quartiers.

Les initiateurs comptent obtenir aisément 100,000 signatures.

* La séparation à Bâle. — Après quatre séances consacrées à cet objet, le Grand Conseil bâlois a fini par voter sur les propositions qui lui étaient soumises. Deux propositions principales étaient en présence: l'une, du député catholique Gutzwiller, tendant à accorder annuellement à la communauté catholique romaine une subvention équitable; l'autre, du député socialiste Knörr, invitant le Conseil d'Etat à examiner si, au point de vue de l'équité et de la justice, il n'y aurait pas lieu de prononcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

C'est la proposition Gutzwiller-Amstein qui l'a emporté par 60 voix contre 55. La majorité comprend 12 libéraux, 36 radicaux, 9 catholiques et 1 socialiste (dès lors excommunié par le reste du parti). La minorité est composée de 13 libéraux, 9 radicaux, 33 socialistes.

Quant à la proposition Knörr, rendue méconnaissable par un amendement Vischer qui invite le Conseil d'Etat à étudier toute la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, elle a été prise en considération sous cette forme à l'unanimité moins deux voix.

En somme, ce n'est pas un succès pour l'idée séparatiste.

* Un gros procès de presse. — Il se plaide actuellement à Genève, devant le tribunal de première instance, un procès en dommages-intérêts (13,500 fr.), intenté par M. Raisin, avocat, au journal socialiste le Peuple de Genève. M. Raisin s'estime diffamé par une série d'articles du Peuple au sujet de sa participation à cette fameuse et princière Association financière internationale qui tint ses assises il y a quelques années à Genève, y festoya magnifiquement, vota 50,000 fr. pour la Faucille, ne les paya pas et continua à vouer sa sollicitude aux pétroles du Wyoming et à d'autres affaires peu prisées des amateurs de placements de tout repos.

M. Raisin constate que le Peuple n'a attaqué ni M. Lachenal, ni M. Georges Fazy, qui étaient dans le même cas que lui. Il est entré dans le comité de l'Internationale sur les instances de MM. Grogg, Mannoire et Lachenal, pensant que Genève pourrait en tirer quelque avantage.

M. P. Moriaud a plaidé pour M. Raisin. Il dit que son client a derrière lui tout un passé d'honnêteté et de travail, et qu'on a cherché à lui endosser des responsabilités qui ne lui incombent pas, en créant un

confusion entre l'Internationale le Wyoming et l'Aérogone. Il a reproché au rédacteur du *Peuple*, M. Sigg, de gagner 18,000 fr. par an — chiffre que M. Sigg déclare exagéré.

Les plaidoiries de M. Sigg et de son avocat, M. Villemain, qui offrent de faire la preuve, ont été renvoyées à mardi prochain.

*** Elections genevoises.** — M. William Rosier, professeur, ayant accepté la candidature, la liste radicale pour l'élection au Conseil d'Etat a été composée de MM. Henri Fazy, Besson, Charbonnet, Perréard et Rosier. On y ajoutera deux conservateurs concessionnés. La liste est bonne. Le parti conservateur aura de la peine à composer la sienne d'une façon aussi satisfaisante. Il paraît du reste se heurter à des refus. MM. Gignoux et Rutty refusent. On met en avant les noms de MM. Chenevière, docteur, et Galopin.

*** Elections fribourgeoises.** — Le parti radical avait demandé au comité cantonal conservateur de lui faire les concessions suivantes dans les divers districts du canton :

Gruyère, 5-6 représentants ; Sarine, 3-4 représentants ; Glâne, 2-3 représentants ; Broye, 2-3 représentants ; Veveyse, 1-2 représentants. En revanche, dans le district du Lac, la minorité conservatrice aurait droit à 4-5 députés.

Le comité conservateur a répondu qu'il n'interviendrait pas et laisserait comme du passé à chaque comité de district le soin d'établir ses listes de candidats avec le concours des délégués des communes.

ARGOVIE. — Horrible drame de famille. — La ville d'Aarau a été mise en émoi par un drame affreux qui s'est passé dans la nuit de jeudi à vendredi. Un fils du professeur à l'Ecole cantonale Winteler a, dans un accès de folie, tué sa mère et son beau-frère, M. Bandi, puis s'est suicidé.

Le meurtrier, Jost Winteler, avait 30 ans. Il revenait d'Amérique, où il était cuisinier, et d'où il avait envoyé récemment à sa famille des lettres trahissant un dérangement cérébral. Etant entré dans la maison paternelle, jeudi soir, à 8 1/2 heures, il trouva sa mère et son beau-frère, M. Bandi.

D'un coup de revolver tiré dans le dos, il tua d'abord ce dernier ; puis il fit feu sur Mme Winteler, l'atteignant d'abord au bras. Un second coup traversa les pommons de la pauvre femme, de telle sorte qu'elle ne tarda pas à succomber. L'assassin se fit ensuite sauter la cervelle.

M. Bandi laisse un enfant et une femme qui attend une prochaine naissance. Agé d'un trentaine d'années, il était l'assistant du conservateur du Musée cantonal des arts et métiers.

Chacun ici prend part à la douleur du professeur Winteler, qui s'est fait un nom comme poète aussi bien que comme pédagogue. Avant d'être appelé à Aarau, M. Winteler avait enseigné à Morat puis à Berthoud.

ZURICH. — Université. — Le Conseil d'Etat a nommé professeur ordinaire de philosophie romande à l'Université de Zurich M. le Dr Louis Gauchat, professeur à l'Université de Berne.

Revue de l'Etranger

Le Mouvement Russe

LA DOUMA

On annonce que les élections commenceront vers le 23 décembre (style russe), soit le 6 janvier.

LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE

Le procès des membres de la délégation ouvrière s'est terminé par la condamnation de M. Kroustaleff, son président, et 14 membres à la transportation en Sibérie ; 2 membres ont été condamnés à la forteresse ; les autres acquittés.

Le conseil des délégations ouvrières était cette organisation révolutionnaire composée de délégués des différents ateliers et usines de la capitale, de laquelle on a pu dire que, pendant quelques semaines, elle avait gouverné la Russie, notamment pendant la grève des postes et télégraphes ; le comte Witte, qui était alors ministre président, dut solliciter l'autorisation d'envoyer un télégramme urgent, autorisation qui, du reste, lui fut accordée gracieusement.

M. Kroustaleff est fils d'un charpentier de village des environs de Kieff. Il vint à St-Petersbourg à pied et travailla dans une imprimerie pendant qu'il suivait les cours de la Faculté de droit. Reçu avocat, il se considéra trop pauvre pour se faire inscrire au barreau et continua à travailler comme typographe. C'est en cette qualité qu'il fut délégué au conseil.

LES VOLS

Les résultats de l'enquête sur l'attentat de samedi sont de plus en plus stupéfiants.

Il en ressort que les révolutionnaires avaient certainement des complices dans l'administration du Trésor, car les fonctionnaires seuls étaient à même de savoir dans quels sacs se trouvait l'argent en espèces. Or, les malfaiteurs n'avaient emporté que ceux-ci, négligeant tous les sacs contenant des obligations d'Etat.

Plusieurs arrestations, tenues secrètes, ont été opérées dans l'administration du Trésor.

En fait, on se trouve en présence d'une bande parfaitement organisée et pourvue

de grandes ressources pour l'exécution de ses projets. Parmi les arrêtés, il s'en trouve un, très soupçonné d'avoir emmené la dame mystérieuse avec l'argent volé — 365,923 roubles 74 kopecks. Ce personnage habitait tour à tour plusieurs appartements et possédait chevaux et équipages.

On a constaté que les bombes avaient une structure spéciale leur permettant de faire explosion *seulement du côté voulu par les criminels.*

Les journaux relatent le vol de 16 quintaux de poudre et de tablettes de pyroxilène, commis à St-Petersbourg par des individus déguisés, l'un en employé d'administration de l'artillerie, cinq en soldats, deux en charretiers ; ces derniers reçurent livraison des objets volés de la poudrière d'Ushta sur la présentation d'un faux ordre de l'administration d'artillerie, les chargèrent sur des chariots et disparurent.

La mort de l'archiduc Othon.

L'archiduc Othon est mort jeudi soir. Depuis son retour de Schœnau à Vienne, on le disait en convalescence et on ne se doutait pas que venait de se produire dans le pommone des complications nouvelles auxquelles il a succombé.

L'archiduc Othon avait 41 ans, il était le second fils du frère de l'empereur. Depuis la mort de Rodolphe et le mariage morganatique de François-Ferdinand, Othon lui-même et son fils François-Joseph-Charles étaient devenus premiers princes du sang.

Seul de tous les archiducs, il était brun et d'une beauté tout italienne. Sa mère était une Bourbonne de Naples. Avec cela il était grand, élancé, habile à tous les sports, cavalier accompli. Et voilà que depuis trois ans, une série d'accidents d'« avarie » d'une violence tout à fait exceptionnelle étaient venus détruire sa constitution et faisaient de lui un objet de commisération.

Depuis décembre 1905, l'archiduc Othon ne respirait plus que par une canule ; la trachéotomie était devenue nécessaire ; on le traînait en Egypte, dans le Midi, puis à des stations de bains iodurés. Rien n'a pu arrêter les progrès du mal. Avant ces accidents, l'archiduc avait été placé par l'empereur à la tête de la cavalerie, dont il s'occupait avec passion. Son mariage avec la princesse Marie-Joséphine de Saxe n'avait pas été une union parfaite ; les caractères étaient trop différents. Elle, élevée à l'austère cour de Saxe ; lui, avide de plaisir, exubérant de gaieté, véritable Bourbon, doublé de Viennois. Il ne pouvait y avoir harmonie entre les deux époux.

L'archiduc Othon laisse deux fils, l'un âgé de dix-neuf ans, François-Joseph-Charles ; l'autre, Maximilien, âgé de onze ans.

LETRE DE PARIS

Autour de la prochaine déclaration ministérielle. — Le *Temps* flatte inutilement M. Clemenceau pour le compromettre aux yeux des radicaux. — Les mécontents derrière MM. Millerand et Doumer. — Prétendues négociations avec Rome. — Vers la reconstitution du bloc républicain. — La nationalisation des chemins de fer.

Paris, 31 octobre.

Le cabinet Clemenceau travaille, travaille... C'est son programme à lire la semaine prochaine aux Chambres, qui l'occupe tant.

Il y fait entrer beaucoup de choses. Et de ces choses plusieurs conviennent à l'extrême gauche, telles le rachat du réseau de l'Ouest et la substitution de la juridiction civile à la juridiction militaire. Cela ne saurait par contre plaire à cette fraction républicaine qui forme la frontière entre les progressistes antiministériels alliés aux droites et les radicaux. Le *Temps* est l'organe de cette fraction, tandis que les *Débats* sont dans le sillage de M. Ribot et font la guerre au nouveau ministère.

Le *Temps* n'avait cessé depuis la formation du cabinet de flatter M. Clemenceau et de placer sur lui tous les espoirs des modérés. Il spéculait sur l'indépendance de caractère de cet homme d'Etat. D'un autre côté, il courait dans les couloirs des bruits étranges qu'enregistraient avec empressement les journaux antiministériels. Selon ces bruits, MM. Doumer, Millerand et Pelletan allaient se mettre à la tête d'un groupe de mécontents, dont l'extrême-gauche formerait le principal appoint. Ainsi, en apparence du moins, le cabinet côtoyait déjà deux gros dangers : d'abord d'être compromis par les modérés, ce qui mécontenterait les radicaux, puis d'être attaqué par une coalition de tous les extrêmes et du centre.

On dirait que la manière dont le cabinet compose son programme vise à désarmer l'extrême-gauche et à décourager les modérés du *Temps*, surtout à isoler MM. Millerand et Doumer, s'il est bien vrai que ceux-ci nourrissent des sentiments hostiles.

Mais les couloirs sont fertiles en rumeurs, et les fêtes de la Toussaint n'en modèrent pas l'éclosion. On ouï-dit veut que M. Clemenceau aurait trouvé le moyen d'empêcher quand même les modérés de suivre les progressistes dans leurs errements antiministériels : ce serait la négociation d'un modus vivendi avec le Vatican au sujet des

conséquences de la séparation.

Du temps de M. Rouvier de tels on-dit trouvaient créance. Cet ancien président du conseil avait même envoyé à Rome un émissaire chargé de jeter une sonde. Mais il dut s'en aller du gouvernement et l'idée ne fut pas effectivement reprise sous le ministère Sarrien. Cela ne se pouvait pas eu égard aux résultats des élections.

Cela se peut-il davantage aujourd'hui ? Je ne le pense pas. Il faut voir dans l'écho auquel j'ai fait allusion tout à l'heure une combinaison aventureuse de personnes dont le métier est de pronostiquer. Quoi de plus tentant que de représenter M. Clemenceau cherchant à élargir la majorité comme on ne le vit jamais ! Mais n'a-t-il pas dit lui-même que toute négociation avec Rome est impossible ? Son sentiment ne doit pas avoir changé.

La vérité, du moins l'apparence de vérité est que le programme ministériel nous mène vers une reconstitution du bloc combiste et que les modérés genre le *Temps* seront lâchés. Ce journal en sera pour ses frais d'avance.

Telle est la situation en ce moment. Du reste, le rachat du réseau de l'Ouest doit irrésistiblement amener les conservateurs républicains contre le ministère. Mais ils jouent de malheur. Il y a un concert formidable de plaintes contre l'irrégularité de marche des trains dans toute la France, et les récriminations, qui proviennent de la masse même des citoyens, popularise la nationalisation des voies ferrées. Le gouvernement a choisi un bon moment pour lancer le projet de rachat, amorcé naguère par des initiatives parlementaires et par conséquent ayant déjà frayé sa voie dans une partie de l'opinion.

NOUVELLES POLITIQUES

*** Les élections municipales anglaises.** — Les résultats des élections municipales ne sont pas entièrement connus ; on sait toutefois, dès maintenant, qu'elles constituent une défaite pour les libéraux et les socialistes, au bénéfice des conservateurs.

Les électeurs semblent avoir surtout voté en faveur des modérés à cause de leur campagne contre les impôts actuels.

*** Crise en Espagne.** — Par suite de la maladie du président du conseil, maréchal Lopez Dominguez, on parle du retour de M. Moret au pouvoir.

NOUVELLES DIVERSES

*** Vol de quinze millions.** — On a arrêté à Chicago un individu accusé d'avoir volé pour trois millions de dollars d'obligations et d'actions dans toutes les parties de l'Amérique. Les titres ont été retrouvés dans sa chambre.

Théâtres et Concerts

THÉÂTRE. — Demain soir, dimanche, à 8 h. précises, représentation extraordinaire. 1° *Les Deux orphelines*, drame en 8 tableaux ; 2° *Asile de nuit*, vaudeville en un acte.

Les *Deux orphelines*, le célèbre drame de MM. d'Ennery et Cormon est certainement une des pièces les plus populaires du monde entier. Le spectacle sera terminé par *Asile de nuit*, dont le succès fut grand avant-hier. Ce petit acte tout rempli d'observation, de critique fine et de spirituelle ironie, est enlevé avec un entrain endiablé par MM. Dorival, Bonarel et Neulliet.

M. Bonarel nous informe qu'il s'est assuré les plus grands succès de Paris, et, d'ici peu, il nous donnera *Les passagères*, *La plus faible*, etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'inauguration du Palais de Rumine.

— Par un caprice dont on ne l'aurait pas cru capable en cette année de sécheresse, le soleil n'a pas voulu sourire à la fête de l'inauguration du palais de Rumine. Il tombait même une bonne pluie fine à l'arrivée, ce matin, à l'Aula, des magistrats, des professeurs, des étudiants et du reste du public. C'était donc une lumière discrète qui tombait dans l'atrium, dont des gerbes de chrysanthèmes et des massifs de verdure, arrangés avec art par MM. les fils de feu François Pittet, horticulteurs, faisaient admirablement ressortir la grâce des arcades et des colonnes. Aux portes se tenaient des agents de police en grande tenue, ainsi que les huissiers de la ville, coiffés du chapeau gansé et gantés de blanc.

L'Aula s'est remplie rapidement. Beaucoup de dames. Aux premiers rangs se trouvent les membres du Conseil d'Etat, le bureau du Grand Conseil, la municipalité et le bureau du Conseil communal ; les anciens directeurs de l'Instruction publique du canton de Vaud : MM. Boiceau, Eugène Ruffy et Marc Ruchet. Son grand âge a empêché M. John Berney d'accepter l'invitation qui lui a été adressée.

Le Tribunal fédéral est représenté par MM. Monnier, Honegger et Ursprung ; le Tribunal cantonal par MM. Mercanton, Grenier, Corvejon et Estoppey.

Les Universités suisses et l'Ecole polytechnique fédérale ont envoyé les délégués dont les noms suivent. Genève : MM. Bernard Bouvier, recteur ; prof. Chodat, vice-recteur. Neuchâtel : M. Meckenstock, recteur. Fribourg : MM. Daniels, vice-recteur, et Brunhes. Berne : MM. Thurlings, recteur, et Dr Graf, pro-recteur. Bâle : MM.

C. Schmidt, recteur, et Dr E. Tappolet. Zurich : Ecole polytechnique fédérale : M. J. Franel, directeur, et M. B. Recordon ; Université : MM. Hitzig-Steiner, recteur ; E. Bovet, Max Huber.

Remarqué encore dans l'assistance : M. le docteur Charles André, de Lyon, l'un des fils de feu Gaspard André, auteur des plans du Palais de Rumine ; MM. Nénot, de Paris, et Hofmann, de Berlin, membres du jury du concours de plans ; des personnes invitées à titre de donateurs de l'Université ou des diverses collections cantonales : M. et Mme J.-J. Mercier, le peintre Giron, M. et Mme F. van Muyden ; puis le corps des professeurs de l'Université au grand complet ; les architectes lausannois qui ont exécuté les plans de Gaspard André.

La cérémonie s'est ouverte par un chœur (*Salut, mon beau pays !* d'Ecker) entonné avec un bel ensemble par les étudiants, que dirigeait M. Ch. Troyon.

M. le syndic van Muyden a pris ensuite la parole ; puis on a entendu MM. C. Decoppet, président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'Instruction publique ; M. le docteur Dind, recteur sortant de charge ; M. DeLoës, recteur entrant en charge ; les deux nouveaux professeurs ordinaires : M. Sirven, pour la littérature française, et M. Maurice Lugeon, pour la géologie.

Des applaudissements nourris ont accueilli les orateurs.

Comme nos lecteurs auront pu en juger par ce que nous publions en première page de la *Revue* d'aujourd'hui ou dans ses suppléments, leurs discours sont fort intéressants et leur forme châtiée en fait des morceaux qui sont toujours un régal pour les personnes friandes d'éloquence académique.

Un second morceau de chant des étudiants, *O mon pays !* de Baumgartner, a clos la brillante cérémonie.

Un banquet de 200 couverts réunira à 1 1/2 h., à l'hôtel Beau-Rivage, les invités du Conseil d'Etat, de la Ville de Lausanne et de l'Université. Dans la soirée, cortège aux flambeaux et « commers » des étudiants, à Tivoli.



(Télégrammes et Téléphone)

CONSEILS de GUERRE

Cronstadt, 3 novembre. — La cour martiale maritime a jugé l'affaire des 26 marins du *Stava*, accusés de mutinerie, qui, le 28 juillet dernier, avaient refusé de déposer à terre deux quartiers-maîtres considérés comme agitateurs.

Les accusés ont été condamnés aux compagnies et aux bataillons de discipline ; un seul a été acquitté.

Helsingfors, 3 novembre. — Les auteurs de l'attentat de février contre la Banque impériale de la ville ont été condamnés à 3 ans et 5 mois de travaux forcés et 3 ans de privation des droits civiques.

Marins en grève.

Odessa, 3 novembre. — Plus de trois mille marins de la marine marchande feront grève aujourd'hui, parce que les autorités ont refusé de reconnaître leur syndicat.

Gouvernement et fonctionnaires. — **St-Petersbourg, 3 novembre.** — Le gouvernement a donné l'ordre à tous les gouverneurs d'exiger de tous les fonctionnaires qui appartiennent au parti des cadets de sortir de ce parti.

Grève de mineurs.

Londres, 3 novembre. — 13,000 mineurs des charbonnages de la vallée de Rhondda se sont mis en grève pour protester contre l'emploi des non syndiqués.

Elections municipales anglaises. — **Londres, 3 novembre.** — Le résultat des élections était le suivant, vendredi à 10 h. du soir : Elus : 250 progressistes, 918 conservateurs, 97 indépendants, 32 membres du parti du travail et 1 socialiste.

Collision.

Budapest, 3 novembre. — Deux trains de marchandises sont entrés en collision à Miskolcz, fracassant six wagons. Deux employés ont été tués et deux grièvement blessés.

Les cultuelles s'organisent. — **Paris, 3 novembre.** — Le *Matin* annonce la formation d'associations cultuelles dans les départements suivants : Morbihan, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées, Finistère, Maine-et-Loire, Tarn et Seine-et-Oise. Cela fait au total 17 associations pour la seule journée du 1^{er} novembre.

La lutte contre le cancer.

Paris, 3 novembre. — Le *Figaro* annonce que le professeur Poirrier a reçu une nouvelle somme de 100,000 francs des frères Rothschild pour organiser la lutte contre le cancer.

Il reçoit en outre le montant des souscriptions faites de tous côtés.

Traité de commerce espagnols.

Madrid, 3 novembre. — La Chambre continue la discussion des traités de commerce.

MM. Zulneta, républicain, et Sala, libéral, affirment l'intangibilité de la deuxième colonne du tarif.

Après réplique des ministres d'Etat et des finances, qui soutiennent que la deuxième colonne est tangible, M. Zulneta déclare qu'il combattra énergiquement le traité de commerce avec la Suisse.

Le débat est clos.

La paix ne règne pas au Maroc.

Tanger, 3 novembre. — Les conflits entre les soldats du maghzen et ceux d'Er-raïssouli continuent.

Goluchowski irait à Paris.

Paris, 3 novembre. — On mande de Vienne à l'*Echo de Paris* :

« Le bruit court que le comte Goluchowski sera prochainement nommé ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris. »

Le correspondant ajoute qu'en raison des sentiments nettement germanophiles de l'ancien ministre des affaires étrangères, le gouvernement français accueillerait mal sa nomination.

Protection des oiseaux.

Berne, 3 novembre. — La convention internationale du 19 mars 1902 à Paris pour la protection des oiseaux utiles entrera en vigueur le 6 décembre pour ceux des Etats qui l'ont ratifiée jusqu'ici.

BOURSE DE GENÈVE			
OBLIGATIONS	Revenu en %	2 nov.	3 nov.
Rente fédérale (ch. de fer)...	3	—	—
Fédéral (1897).....	3	—	—
Fédéral (1903).....	3	—	—
Emp. suisse (ch. fer 1899-02)	3 1/2	999	999 50
Emp. suisse (ch. fer 1901).....	4	106 10	—
Emp. suisse (3 différé).....	3 1/2	—	480 50
Genève à lots.....	3	106 50	106 75
Etat de Vaud (1888, 1904).....	3 1/2	—	—
Lots du Congo.....	5 ann.	—	—
Royaume d'Italie (lots).....	3 3/4	102 40	—
Lots turcs.....	—	—	—
Royaume de Serbie (1895).....	4	409	410
Ville de Lausanne (1892).....	3 1/2	482 50	482 50
Ville de Lausanne (1897).....	3	—	—
Ville de Lausanne (1899).....	4	—	—
Ville de Lausanne (1900).....	4 1/2	—	—
Ville de Lausanne (1902).....	5 1/2	—	—
Jura-Simplon (1893).....	3 1/2	490	490
Jouque-Clépains.....	3	—	—
Accumulateurs (anciennes).....	3	385	385
Lombardes (nouvelles).....	3	—	381
Méridionales d'Italie.....	3	347 50	347 50
Crédit fonc. égypt. (1 ^{er} série)	3	382	382
Crédit fonc. égypt. (2 ^e série)	3	—	271 75
ACTIONS			
Montreux-Oberland (privil.)	50	—	985
Comptoir d'Esc. de Genève.	50	746	752
Union financière de Genève.	45	—	924
Banque commerc. italienne.	32 50	—	—
Crédit italien.....	15	445	—
Accumulateurs (Gélikon).....	20	—	—
Franco-suisse électrique.....	15	—	568
Gafsa (actions).....	55 72	—	—
Gafsa (parts).....	34 85	3890	3845
Cie de Navigation Léman.....	30	940	940
Société générale de chocolats	20	—	—
Chocolats Tobler.....	7	180	180
Automobiles Martini.....	—	—	—
Tréfle à 4 feuilles (actions).....	9 45	317	315
Tréfle à 4 feuilles (parts).....	—	187	186
Haasenstein (finissances).....	25	—	749

BOURSE DE LAUSANNE	
Prix faits : Oblig. : Forces de Joux 4% 101.50 ; id. 4 1/2 101.75 ; Crédit foncier vaud. 3 1/2 95.25 ; Ville de Lausanne 3 1/2 96.50, (1902) 95.60 ; id. 3 3/4 89.80 ; Méridionales d'Italie 3 3/4 337 ; Miströl-Monserrat 5 1/2 305.	
Actions : Banque de Montreux (nouv. lib.) 627 ; Crédit fonc. vaud. 682 ; Lausanne-Ouchy 140 ; Montreux-Oberland 500 ; Cie de Navig. 940.	

"Une mine splendide"

La Tour de Trême (Fribourg), 18-9-05.



Marie Plattet
"Ma petite Marie avait beaucoup grandi, elle était très délicate, toujours contrariée ; elle n'avait pas d'appétit et je ne pouvais pas la faire manger ; son sommeil était toujours dérangé. Elle était gravement malade, la conséquence d'une croissance trop rapide. Tout ce qui avait changé après un traitement d'Emulsion Scott. Maintenant Marie a une mine splendide et elle est tout à fait grasse."

En effet, aucune des autres émulsions ne possède l'intense énergie "constituante" de l'Emulsion Scott, qui seule contient les ingrédients de la meilleure qualité, sans considération de prix, et préparée suivant le procédé exclusif Scott qui, en assurant une digestibilité parfaite, met à la disposition des personnes débilitées les propriétés si nutritives de ces excellents remèdes (l'huile de foie de morue et les hypophosphites de chaux et de soude). Le médecin, parce qu'il en connaît les ingrédients, prescrit en toute confiance l'Emulsion Scott, avec "le Pêcheur et le Poisson" sur chaque flacon.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les pharmaciens. Echantillon envoyé gratis immédiatement par MM. Scott & Bowne, Limited, Chiasso (Tessin), contre 0 fr. 50 en timbres-poste.

Les varices

L'Elixir de Virginie Nyrdahl guérit les varices quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon 4 fr. 50 franco. Nyrdahl, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie Nyrdahl.

AGENCE AGRICOLE VAUDOISE A. MURY

Lausanne



Charrues brabant doubles de la célèbre maison Bajac et du pays.
Herse, Rouleaux, Semoirs
BATEUSES à bras, à manège et à moteur
Manèges, Moulins à vannier, Trieurs, Concasseurs, Aplatisseurs, Coupe-racines, Brise-tourteaux.
Centrifuges, Barattes, Baquets, Boîtes et tous autres articles pour laiteries. 1044

Poudre d'os, Scories Thomas, Kaïnite, etc., etc.
POMPES A PURIN A GRAND DÉBIT NE S'OBSTRUANT JAMAIS
Bossettes et Robinets.

Fermeture des Boucheries

Les bouchers de Lausanne rappellent au public que les boucheries seront fermées le dimanche à partir du 1er novembre.

Ils profitent de cette occasion pour prier la clientèle de faire ses commandes en temps voulu pour faciliter le service.

Fabrique de Chauffage central et Poèlerie moderne
G. SAMBUC FILS & Cie
LAUSANNE

à l'occasion de la fermeture de l'exposition de Milan nous sommes vendeurs d'un beau lot de calorifères universels brevetés + 25,968 avec 10 % d'escompte au comptant. Demandez la nouvelle grille à secouer et le nouveau régulateur de tirage. Médaille d'or dans le groupe hygiène à Milan. Exposition permanente de notre série de fourneaux-potagers pour ménage. Nouveaux modèles. Fourneau-potager du Chalet Suisse à Milan: Diplôme d'honneur avec médaille d'or. Les commandes s'inscrivent à l'avance. 5148

MONTAGNE A LOUER
La Grandsonnaz

Le lundi 10 décembre 1906, à 10 1/2 h. du matin, à l'hôtel de ville, la municipalité de Grandson affermira par enchère publique, pour le terme de 6 ans, dès le 1er janvier 1908, la montagne dite la Grandsonnaz, dans le Jura, de 491 poses vaudoises, d'un port de 100 vaches et suivants: 2 chalets dont l'un pourvu d'eau de source inépuisable, accès facile par chemins de construction récente. Pour renseignements s'adresser au bureau de la secrétairerie municipale et pour visiter la montagne au garde de triage M. Louis Duvoisin, à Mauborget.
Grandson, le 29 octobre 1906.
5187 Greffe municipal.

Casino de Morges

Restaurant de 1^{er} ordre
au bord du lac

Terrasse et jardin à proximité des bateaux. Déjeuners, dîners, soupers à prix fixe et à la carte. 5185
Café - Thé - Chocolat
Grandes belles salles pour sociétés. Banquets, repas de noces, etc. Cuisine soignée. Bonne cave. - Téléphone.
Se recommande. Albert HAENGGI.

Banque d'Escompte et de Dépôts, Lausanne

Reçoit des dépôts contre obligations 2 ou 5 ans à 4 %
" " " " 1 mois de préavis 4 1/2 %
" " " " à 7 jours 3 1/2 %
Compte chèques (à disponibilité) 3 1/2 %

Louis BÉCHERT
LAUSANNE

VENTE
des
PRODUITS ALIMENTAIRES
MAGGI Marque
Croix-Etoile



FOURRURES
Au Léopard
LAUSANNE

4, rue Enning, 4

Choix immense en cols, étoles, colliers, manchons, tapis, milieux de salons, chancellières, toques et bonnets, etc., etc., depuis les meilleurs marchés aux plus chers.
W. STADE

COMBUSTIBLES DE 1^{er} CHOIX
Fr. RAMUZ & Cie
DÉPÔTS

Bureau principal Gare du Flon Boulevard de Granoy
Rue de la Tour » Marthoray
TÉLÉPHONE 729
Hêtre du Jura, Sapin, Rondins. 4746

CHICORÉE Suivant certificats
d'écoles ménagères
la
HELVETIA meilleure chicorée

NESTLÉ'S
(AU LAIT SUISSE)
CHOCOLAT

Nous recevons présentement des
DÉPÔTS D'ARGENT
pour 3 à 6 mois fixe
à 4 %
BANQUE FÉDÉRALE, S. A.
LAUSANNE

JEAN GERBER, LAUSANNE
Bureaux et Magasins: Rue du Midi 10. - Entrepôts: Gare du Flon.
Fournitures industrielles en tous genres - Courroies de transmissions. Spécialité: Courroies Servus. - Appareils de graissage. Purificateurs et distributeurs d'huile. Huiles et graisses.
Articles techniques en caoutchouc et amiante. - Bâches pour voitures et chevaux.
ARMATURES POUR EAU ET VAPEUR
Tuyaux en chanvre et caoutchouc, qualité renommée.
Vente exclusive pour la Suisse des tuyaux de la manufacture
H. WERNECKE, STÉFA

Un jeune homme trouverait l'occasion d'apprendre l'allemand et le métier de charcutier et de boucher dans de bonnes conditions. 5157 S'adr. à M. Kunz, charcuterie, à Wädenswil.
Une exploitation agricole française, demande pour le 1^{er} novembre un bon vacher. Pour renseignements, écrire à M. Ch. Tessier, à St-Maur, s. Indre. 5089

Établissement industriel important de la Suisse italienne cherche un jeune volontaire ou apprenti disposé à entrer de suite à des prétentions modestes. Adresser les offres sous chiffre F53320 à Haasenstein et Vogler, Lugano. Inutile de se mettre sur les rangs sans très bonnes références. 5204
Un garçon de seize ans aimerait trouver une place comme ouvrier tapissier. S'adresser chez Mme Kolly, Valentin 8, Yverdon. 5189

Madame Jean Spiro, avocat à Lausanne, Valentin 64, cherche pour tout le service du ménage, une jeune fille sachant cuire. Gage 30 fr.
On cherche à placer un garçon de 14 ans fréquentant la première classe (école primaire) à Lausanne, chez un instituteur à la campagne, pour un temps à déterminer. Bonne nourriture, mais surveillance ferme, sont demandées. Offres avec prix complet à Haasenstein et Vogler, Lausanne, sous le 35175 L. 5112

Groselliers épineux et à grappes, griffes sur tiges de 125 cm. de haut, en variétés à très gros fruits, rouges, blancs, jaunes. Sujets déjà en rapport, à Fr. 1 85 pièce, les 10 16 francs.
A. Schertenleib, arboriculteur-pépiniériste Prilly (Lausanne).

BANQUE Ameublements Complètes
de Grand choix de
PRÊTS SUR GAGES Lits en tous genres,
à LAUSANNE Literie en excellente qualité
Ancien Mont-de-Piété CANAPÉS, CHAISES, FAUTEUILS
Demandez: Buffets, Armoires à glace
Mobilier de salon
G. DUPERTUIS, Tables à allonges en
gérant NOYER CIRÉ, DRESSOIRS
MAGASINS Spécialité de GLACES St-Gobain
en face l'un de l'autre Nos magasins désignés
n° 5 et 22 absolument que des meubles
entièrement neufs en
superbe qualité et à des
prix sans concurrence possible.
L'établissement n'a pas de succursale et porte son ancien nom de BANQUE de prêts sur gages et pas simplement PRÊTS SUR GAGES. 5070
Ruelle du Grand-Pont
 Appareils de gymnastique de chambre. - Développe-muscles. - Appareils divers pour enfants, dames et hommes. - Grand choix en magasin. 2174
A. SCHÄRER (S. A.)
Lausanne, 3, rue Haldimand

BELLE JARDINIÈRE
PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS
La plus Grande Maison de Vêtements DU MONDE ENTIER
VÊTEMENTS
pour HOMMES, DAMES et ENFANTS
TOUT ce qui concerne la TOILETTE de l'Homme et de l'Enfant
Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.
Expéditions Franco à partir de 25 Francs.
SEULES SUCCURSALES: LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

KURSAAL
Du 2 au 7 novembre.
Tom Milford, excentrique imitateur. - Maud et Gill, acrobates avec chiens. - Les 3 Viévilles, voltigeurs dans les mains. - La Capelli, chanteuse internationale. - Vitographe, vues nouvelles.
Le dîner de Pierrot 1 acte en vers, de B. Millanvoje
Hôtel, Casino, Jeux, etc... Comédie en 1 acte, de Delorme. Dimanche à 2 1/2 h. Matinée.

Théâtre de Lausanne
Représentations de **SOUS L'ÉPAULETTE**
pièce en 5 actes de M. Arthur Bernède données par **LA MUSE** Société d'art dramatique.
La vente de billets à MM. les actionnaires du théâtre, pour les représentations des mercredi 14 et vendredi 16 novembre sera ouverte chez MM. Farin et Dubois le lundi 5 novembre. 5201

Théâtre de Lausanne
Direction J. Bonaret
Dimanche 4 novembre à 8 heures.

Los Deux Orphelins
Drame en 8 tableaux par A. d'Ennery et Cormon.
ASILE DE NUIT
Com. en 1 acte de Max Maurey.
MAISON DU PEUPLE
Mercredi 7 novembre à 8 1/2 heures
SEPTIÈME
Concert Classique
par **L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE** sous la direction de **M. Alexandre BIRNBAUM**
Numérotées, 2 fr. Entrée, 1 fr. chez MM. Fœtisch frères.
Pour les membres de la M. du P.: moitié prix.

Mardi 6 novembre, à 2 h. à l'Hôtel de Ville de Lausanne
Réunion de la Société des **Amis du jeune homme**
Dames et Messieurs sont cordialement invités. 5208
Hôtel de Ville
CULLY
à proximité de la gare et du débarcadère. Grandes salles pour sociétés. Repas de noces. Chambres confortables. Consommation de premier choix. Se recommande. 4831
Henri Chertx.

PENSION
A remettre dès que possible, l'agencement presque neuf d'une pension-famille pour cette destination ou pour pensionnat.
S'adr. à L. Chalet, agent d'affaires, patenté à Montreux.
Nous recommandons aux lecteurs la grande 3445

Maison d'ameublements **POCHON Frères**
place Centrale, Lausanne
Grand choix de meubles en magasins, meubles sur commande, faits dans nos ateliers. Spécialité de chambres à coucher Louis XV. Salles à manger de tous styles. Trousses pour la campagne.
Demandez le catalogue franco.

VENTE D'IMMEUBLES
DEUXIÈME ENCHÈRE
Lundi 19 novembre 1906, dès 5 heures du soir, au café du Cercle de La Côte, à Rolle, l'office des faillites du dit lieu procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles appartenant à la faillite Balthasar DURET, à Rolle, soit:
à Rolle
bâtiment ayant logement, bureau, cuisine, réfectoire pour pensionnat, pressoirs, caves, bûcher, galerie, cours, places, vigne et grand jardin, le tout d'une superficie de 67 a. 20 ca. Taxe cadastrale fr. 99.127. Taxe d'expert fr. 87.000.
Ces immeubles sont loués à un grand pensionnat. Revenu locatif annuel 4500 fr. Conditions de vente au bureau de l'office.
Rolle, le 12 octobre 1906. 5174 L. RAPAZ, préposé.

VENTE D'IMMEUBLES
Vendredi 9 novembre 1906, à 3 heures du jour à l'auberge communale d'Essertines, l'office des poursuites de Rolle, vendra aux enchères publiques divers immeubles en nature de prés et bois, sis « Es Côtes de Châtel » « Es Pentes de Châtel » et « Es Biolles »

rière Essertines
d'une contenance totale de 1623 ares 88 ca. et appartenant à Jacques REGAMEY, à Lausanne. Immeubles bien situés, à proximité du tram Rolle-Gimel; vue splendide; beaux bois; altitude 800 mètres; conviendrait comme terrain à bâtir pour hôtels.
Conditions de vente au bureau de l'office. Taxe cadastrale 19.304 fr. Taxe d'office 35.000 fr.
Rolle, le 30 octobre 1906. 5175 L. RAPAZ, prép.

Vente d'un immeuble
2^e enchère
Le lundi 5 novembre 1906, à 3 heures après-midi, à la pinte communale « La Vente » à Payerne, l'office des faillites de cet arrondissement procédera à la vente juridique et aux conditions qui seront lues avant la mise de l'immeuble ci-après désigné, provenant de la faillite de la succession de Conrad Widmer, à Payerne, savoir:
Commune de Payerne
Art. du cad. 973. Rue d'Yverdon, bâtiment ayant logement de 64 centiares, taxé 7320 fr.
Conditions dès ce jour au bureau de l'office des faillites à Payerne. 5074
Payerne, le 15 octobre 1906. Le préposé aux faillites, L. WULLSCHLÖGER.

Propriété A VENDRE
en bloc aux Mousquines, 4675 mètres carrés de terrain, libre de servitudes, dans superbe situation pour bâtir. 5036
Étude Chatelan, notaire, place Riponne, 4, Lausanne.
VENTE DE BOIS
La Municipalité d'Yverdon recevra des offres jusqu'au 17 novembre courant, pour la vente de 107 1/2 mètres de bois en grume écorcé, à prendre sur place dans la forêt des Frasses sur Jurins.
Pour les conditions et voir les bois, s'adresser au garde Albert Curlet, à Jurins.
Yverdon, le 2 novembre 1906. Greffe Municipal.

Fabrique de choucroute de la plaine du Rhône
V. ROUGE Noville-Willeneuve
Prix-courant adressé franco. Livraison à domicile à Montreux.
VIN ROUGE nouveau
du Roussillon
LOB frères, Rosemont
LAUSANNE

D' PERRET
de retour
POLYPES, CANCERS
VARICES ULCÉREUSES
guéris par traitement végétal et sans opération. Pension et soins chez Mme Leydaz-Lambossy, Grand'Rue 6, Nyon.

Lait de Beauté-Venus!
Insurpassable comme efficacité pour conserver toute la fraîcheur de la jeunesse, pour supprimer sûrement les taches de rousseur, taches, hâle, rougeur, taches jaunes et toutes les impuretés du teint. Prix par flacon fr. 2.50, où il n'y a pas de dépôt, envoi direct contre remboursements par le dépôt général, Y.-B. Riet, Alttätten (Rheinthal). 8142

PAUL FIGUET-CAPT
fabricant, Brassus
Fourniss. des Tirs cantonaux. Référ. de 1^{er} ordre. 4144

RAVES p^r la compôte
à 10 fr. les 100 kg., expédiées par 100 kg. - Se faire inscrire jusqu'au 3 novembre chez Martlard, à Châtillens-Oron.

Spécialités de MONUMENTS FUNÉRAIRES E. RUSCONI
Lausanne-Flon
SCULPTURES D'ART

Marbrerie-Sculpture F. BAUD
près du Cimetière de Montole
Téléphone 1842
LAUSANNE
Spécialité de monuments funéraires et entourages de tous genres. Devis et catalogues franco sur demande. 3890

Madame veuve Vincent Reymond à Breigny s. Morrens, Madame et Monsieur Henri Reymond-Reymond et leurs enfants à Vernand-dessus, Madame et Monsieur Frédéric Janin-Reymond et leur enfant, Madame et Monsieur Louis Bourgeaud-Reymond et leur enfant, à Morrens, Monsieur et Madame David Chatelan, Madame veuve Emilio Chatelan à Breigny, Madame et Monsieur Louis Bonnet-Marsens à Genève, Monsieur et Madame Eugène Marsens - Wittwers à St-Léger, Madame et Monsieur Edouard Chatelan-Chatelan à Breigny, Monsieur et Madame Auguste Chatelan-Baudère à Assens. Monsieur Victor Chatelan à Breigny font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de
Monsieur Vincent Reymond-Chatelan
Juge au Tribunal
leur cher mari, père, beau-père, grand-père, beau-frère et oncle, enlevé à leur tendre affection après une pénible maladie, à l'âge de 64 ans.
L'ensevelissement aura lieu à Breigny s. Morrens, le dimanche 4 courant, à 2 1/2 heures. Culle à 2 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Heureux dès à présent, les morts qui meurent au Service de leur pays se reposent de leurs travaux et leurs vœux les suivent.
Apoç. XIV., v. 13.

Les membres du Tribunal du district d'Essertines ont le regret de faire part du décès de leur collègue
Monsieur Vincent Reymond
survenu à Breigny sur Morrens, le 1er novembre 1906.

L'inauguration du Palais de Rumine

Discours de M. B. VAN MUYDEN,
syndic de Lausanne.

Monsieur le président et messieurs les
membres du Conseil d'Etat,

J'ai l'honneur, au nom des autorités communales, de vous faire la remise solennelle du palais que la ville de Lausanne a fait construire pour recevoir l'aula, les services généraux de l'Université, quelques auditoires de sciences et de lettres, une salle pour les sociétés savantes, la Bibliothèque cantonale, le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'archéologie, le Médailleur, le Musée industriel, ainsi que les collections cantonales de zoologie, de géologie et de botanique.

Cet édifice recevra le nom de Palais de Rumine.

Un autre orateur vous parlera de l'architecte Gaspard André, de Lyon, qui a conçu les plans de ce beau monument.

M. De Loës vous racontera ce que fut la vie de Gabriel de Rumine. Je manquerais cependant à un devoir élémentaire, si je ne proclamais pas bien haut la reconnaissance de la population de Lausanne pour cette noble famille, dont le trop court séjour au milieu de nous a été marqué par de nombreux actes de charité et de générosité.

Gabriel de Rumine était un élève de notre vieille Académie, ainsi que de l'ancienne Ecole spéciale de Lausanne. En mourant, il a fait à notre ville un legs magnifique et cela dans des conditions qui témoignent de la sollicitude qu'il portait au développement de notre bien intellectuel.

Désirant qu'il en soit fait un usage judicieux et réfléchi, il a stipulé que le bas-intérêt de la somme de 1,500,000 fr. qu'il mettait à notre disposition, serait capitalisé pendant quinze ans avant qu'une décision fut prise sur son emploi; celui-ci devait être déterminé par cinq magistrats lausannois et cinq professeurs de l'Académie. La clause de ce testament laissait toute latitude à cette commission; aussi lorsqu'elle se réunit, le 18 juin 1886, de nombreux avis se firent jour.

La commission avait été composée des cinq membres de la municipalité de l'époque, à savoir: de MM. Samuel Cuénoud, syndic, président; Louis Roux, Louis Grenier, Henri Fischer, Adrien Dériaux (ces deux derniers aujourd'hui décédés), et de MM. les professeurs Marc Dufour, Henri Vuilleumier, Eugène Rambert, Jules Besançon et Jules Marguet (ces trois derniers aujourd'hui décédés). M. Eugène Rambert fut remplacé dans la suite par M. Georges Favay et M. Marguet par M. Jules Duperré. Après avoir exposé en détail les travaux de cette commission, qui, combinant des propositions de MM. Jules Besançon (transformation de l'Académie en Université), Marguet et Rambert (édifice pour les Musées et salles de conférences), et Louis Roux (adjonction du Musée industriel), écarta tous les autres projets et aboutit au programme aujourd'hui exécuté, l'orateur rappelle la proposition que fit en 1755 le professeur de droit Loys de Bochat de transformer l'Académie en Université. Il rappelle aussi les articles publiés en 1862 par Eugène Rambert et Charles Secretan en faveur d'une Université fédérale et continue en ces termes:

En 1869, grâce à l'initiative de M. le conseiller d'Etat Louis Ruchonnet, l'Académie de Lausanne, complètement réorganisée, recevait une grande impulsion par la création de dix-huit nouvelles chaires, par la réunion de l'Ecole spéciale, dont sortis un grand nombre d'ingénieurs distingués, bientôt suivie par la création de l'Ecole de pharmacie. La mise en vigueur de la loi de 1869 fut célébrée par une fête dans laquelle M. le conseiller d'Etat Louis Ruchonnet dit que la réorganisation de l'Académie de Lausanne n'était qu'un premier pas qui devait être suivi de beaucoup d'autres.

Dans une lettre qu'il écrivait de Zurich au *Nouveliste*, le 1^{er} novembre 1869, Eugène Rambert constatait avec joie que l'Académie de Lausanne était devenue populaire dans le canton de Vaud, ainsi qu'en attestait l'unanimité avec laquelle avaient été votées les dépenses que comportait sa réorganisation.

Quelques années plus tard, en 1881, M. Boiteau étant à la tête du Département de l'Instruction publique, le Grand Conseil décida la fondation d'une Ecole propédeutique de médecine. La commune de Lausanne contribua, par un subside annuel de 8000 fr., à l'établissement des trois chaires créées à cette occasion, tout comme elle a facilité, dans la suite, l'enseignement de la médecine en s'intéressant pour 200 mille francs à la construction du bâtiment de la Policlinique.

Sur ces entrefaites, l'Académie de Genève avait fait la même évolution que Berne et Zurich. En 1874, elle s'était transformée en Université. Quelques années plus tard, l'un de ses professeurs les plus éminents, Karl Vogt, soulevait une polémique en disant qu'un établissement d'Instruction publique supérieure qui n'est pas en mesure d'offrir un enseignement de médecine complet à côté de ses facultés de théologie, de droit, de lettres et de sciences, ne peut prétendre au titre d'université et aspirer à jouer un rôle dans le monde scientifique. C'était piquer au jeu des Lausannois; aussi, dès ce jour, le gouvernement fut-il conduit à compléter l'enseignement médical qui se donnait dans notre ville et à donner suite aux espérances qu'en 1869 avait fait naître le discours de M. Ruchonnet. Après quelques hésitations, la commission chargée de préavis sur l'emploi des fonds de Rumine décida que des démarches seraient faites, dans ce but, auprès de l'Etat. Ces démarches furent bien accueillies. M. le conseiller d'Etat Ruffly, alors à la tête du Dé-

partement de l'Instruction publique, déploya une grande énergie et beaucoup d'habileté pour faire aboutir la question. Le 23 août 1888, le Grand Conseil ratifiait la convention intervenue le 23 juin entre le Conseil d'Etat et la municipalité au sujet de l'affectation du fonds de Rumine et de la transformation de l'Académie en Université.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer la gratitude des Lausannois. Notre autorité législative a fait preuve en cette circonstance d'une grande hauteur de vues et d'un esprit de solidarité; pour être moins rémunératrices en apparence que les sacrifices faits en faveur de l'agriculture, les dépenses relatives à l'Instruction publique à tous les degrés, ne sont pas moins fructueuses pour le pays. Le canton tout entier est intéressé à la prospérité du chef-lieu. Lausanne, qui avait 23,000 habitants en 1869 et 33,000 en 1890, en compte aujourd'hui 55 mille. Cet accroissement est dû en partie à l'Université.

Le nombre des étudiants de l'Académie qui en 1890 était de 299, y compris les externes, a atteint, au semestre d'été de 1906, 1262, dont 297 Suisses et 966 étrangers. Les craintes qui s'étaient fait jour naguère, touchant la réussite de l'Université, ne se sont pas réalisées.

De tous côtés affluent des étudiants de l'un et l'autre sexe. On peut même se demander, parfois, si la quantité n'est pas acquise au dépend de la qualité. La renommée d'une école découle plus du mérite des professeurs et des sujets sortis de son sein que du nombre de ceux-ci. Certaines clientèles sont moins à rechercher que d'autres. Quand nous apprenons qu'aux conférences de tel ou tel éminent étranger se remarquaient un grand nombre d'étudiants russes et que celles-ci ont applaudi à tout rompre aux propos subversifs de l'orateur, cela nuit évidemment quelque peu à la réputation de la gent universitaire. On doit admettre, certes, une grande liberté d'opinion, mais encore faut-il respecter les bases de notre société. Il n'appartient pas aux étrangers qui viennent se mettre sous la protection de nos lois de se faire, chez nous, les apôtres de l'anarchie. On dira peut-être que ces jeunes filles sont dans un état mental anormal; c'est, en effet, quelquefois le cas. Il y a trois ans, la police dut s'occuper d'une jeune fille russe atteinte de manie homicide. Elle avait emprunté à une de ses amies — ces jeunes filles-là achètent des armes à feu comme d'autres se procurent des bagues ou des boucles d'oreilles — et, munie de cet instrument, elle ne songeait pas à assassiner, comme Mlle Léontieff, quelque haut fonctionnaire de son pays d'origine, mais elle voulait tuer... deux professeurs. La police lui enleva son revolver, la fit incarcérer à Cery, d'où elle fut dirigée sur St-Petersbourg. Il n'est pas dit que la police puisse toujours intervenir en temps utile pour éviter des malheurs. Il importe donc d'apporter une certaine circonspection dans l'admission des étrangers.

Le problème de l'Université fédérale nous paraît aujourd'hui abandonné. La vitalité des Universités cantonales démontre que celles-ci ont bien leur raison d'être; elles sont des foyers intellectuels qui répandent la vie sur toute la surface de notre territoire. La question doit être reprise sous une autre forme.

Le rôle de la Confédération ne doit pas être de se substituer aux cantons, mais bien de les seconder dans les tâches qu'ils ont assumées. Elle le fait déjà dans une grande mesure, en ce qui concerne les corrections fluviales, l'administration des forêts, l'amélioration des alpages, les Beaux-Arts, l'enseignement professionnel, l'enseignement primaire, etc.; il serait désirable qu'elle agit de même pour l'enseignement supérieur, afin, surtout, d'assurer aux professeurs des traitements plus en rapport avec l'importance de leurs travaux. La commission de Rumine avait formulé, à ce sujet, un vœu qui n'a pas eu de suite. Nous croyons être votre interprète à tous, en le renouvelant. La commune de Lausanne a fait largement sa part. Si l'on capitalise le subside qu'elle fait à l'Ecole de médecine, et que l'on ajoute à la dotation qu'elle a faite à la Policlinique et aux frais de construction du palais de Rumine, on constate que ces apports représentent un capital de cinq millions. L'Etat de son côté s'est montré généreux à l'égard de l'enseignement supérieur. Sans compter le loyer des bâtiments que ce dernier occupe, il porte, sous la rubrique Université, au budget de 1907, une somme de 541,000 fr. en dépenses et de 249,000 fr. en recettes, dont 220,000 fr. sont représentés par les finances d'Etats.

Un conseiller fédéral disait un jour: « Il faut que la Majesté de la Confédération apparaisse dans ses édifices ». Nous avons pu constater, en effet, sa munificence dans la construction des bâtiments des postes de Lucerne, de Berne, de Fribourg, de Neuchâtel, de Genève et de Lausanne, etc.; nous espérons la voir très prochainement à l'œuvre pour la gare de Lausanne. Il nous paraît que l'enseignement universitaire est bien digne aussi de ses faveurs.

Nous avons l'honneur d'avoir aujourd'hui dans cette salle des membres du Conseil fédéral et des Chambres; nous les prions de bien vouloir se faire nos porte-voix; les délégués des Universités suisses ici présents se joindront à notre requête: leurs intérêts sont les nôtres.

J'ai dit.

Discours de M. le Dr DIND
Recteur sortant de charge.

Monsieur le chef du Département de l'Instruction publique et des cultes, messieurs les professeurs, messieurs les étudiants, mesdames, messieurs,

Le Grand Conseil du canton de Vaud, allouant, conformément aux propositions du Département de l'Instruction publique, un crédit extraordinaire pour la cérémonie par laquelle l'Université, — maîtres et étudiants, — fête l'entrée en fonctions de son nouveau recteur, a entendu donner à la manifestation de ce jour un relief exceptionnel bien que modeste.

Les pouvoirs publics n'ont pas voulu ignorer la prise de possession par l'Université du palais qu'elle doit à la munificence du Médecin dont le Rector magnificus dira l'éloge, à celle non moins

grande de la *Civitas lausannensis*, heureuse de la prospérité de son Université et enfin à la sollicitude admirable dont l'Etat de Vaud entoure amoureusement depuis longtemps son école de hautes études.

A vrai dire, pour beaucoup — on ne manquera pas de relever le fait — le Palais de Rumine ne demande pas de fête inaugurale: en 1905, l'Exposition suisse de peinture révélait au public lausannois et suisse les installations merveilleuses de notre Musée des Beaux-Arts. Récemment enfin, les fêtes du Simplon ont largement fait connaître *urbi et orbi* la demeure princière dans laquelle l'Université de Lausanne va vivre et prospérer. Les cent vingt et quelques journalistes conviés par le Haut Conseil fédéral à ces fêtes grandioses, ont sans nul doute largement payé de leur plume cette réception à l'occasion de laquelle les galeries du Musée zoologique, si brillamment installé par M. l'architecte André, furent transformées en vrai palais des Mille et une Nuits. A défaut d'un curé de Meudon capable de narrer, pour les générations futures, ces fêtes inoubliables, on peut sans outreconfiance attendre d'un des nombreux sous-secrétaires statistiques qui honoreront de leur présence la bonne ville de Lausanne, qu'ils veuillent bien collectionner dans les journaux du monde entier, les articles élogieux publiés sur le Palais de Rumine, par les invités du Conseil fédéral.

Et pourtant... *paulo minoram canamus!* Nous nous plaisions à croire que le Grand Conseil vaudois n'a pas tort lorsqu'il trouve sage de marquer d'une pierre blanche la date de prise de possession du Palais de Rumine par l'Université qu'il a créée et qu'il aime. Nous estimons qu'il est dans le vrai en demandant aux étudiants et aux maîtres de l'Université de se réjouir ensemble, dans cette bonne terre vaudoise — *chez nous*, comme nous aimons à dire — du bonheur qui nous échoit.

La cérémonie actuelle nous permet enfin d'associer à notre reconnaissance la grande et belle figure de Gabriel de Rumine et à notre joie les représentants des Universités suisses et de l'Académie de Neuchâtel que nous avons l'honneur de saluer. Nous sommes heureux de les sentir à nos côtés dans cette splendide journée, bien persuadés que nous sommes de posséder leur appui et leur amitié. Qu'ils soient les bienvenus parmi leurs collègues de l'Université de Lausanne.

Le jour où LL. EE. de Berne fondaient, en 1537, la *Schola Lausannensis* destinée, avec ses trois maîtres, Pierre Viret, Imbert Paccot et Conrad Gessner, à fournir à l'Eglise réformée des pasteurs capables de prêcher la doctrine nouvelle et d'assurer leur domination dans le Pays de Vaud, ils plantaient, dans celui-ci, l'arbre de liberté à l'épanouissement duquel le sacrifice de Davel, le rayonnement des idées révolutionnaires françaises, les erreurs d'un régime trop autoritaire devaient puissamment contribuer, ainsi que viennent de nous le rappeler les discours prononcés lors de l'érection du monument commémoratif du banquet des Jordils. Tout modeste qu'était au début de son existence la *Schola Lausannensis*, que l'avenir devait si puissamment développer, elle donnait en fait à Lausanne un relief particulier, faisait de l'antique ville épiscopale le centre du Pays de Vaud, soit le foyer du développement intellectuel, moral, et plus tard économique de cette région dont la ville aux trois collines devenait ainsi le chef-lieu indiscutable et indiscuté.

C'est sur l'antique colline de la Cité, de la vieille ville impériale — entre le château épiscopal et l'église de Notre-Dame — que vit l'Académie; école de théologie d'abord, puis de lettres, de sciences physiques et naturelles, de sciences mathématiques et enfin de médecine, dernier échelon qui entraîne la transformation de l'Académie en Université, et c'est au pied de la même colline que le Conseil d'Etat, conformément aux volontés de la commission prévue par le testament de Gabriel de Rumine, ratifiées par le Conseil communal et le Grand Conseil, place le Palais universitaire dans lequel se déroule la cérémonie de ce jour.

Ce n'est pas le lieu de rappeler — il serait d'ailleurs oiseux de le faire — les luttes auxquelles donneront lieu le choix de l'emplacement à affecter au palais universitaire, l'érection de la pergola, des colonnes et des sphinx majestueux qui les surmontent. Né sur la molasse, le Lausannois n'en est pas moins combattif, il n'est par contre ni haineux, ni rancunier et sait à son heure rendre un jugement équitable. L'architecte de génie dont nous déplorons l'absence à cette cérémonie, a tiré du terrain difficile qui lui fut confié un parti extraordinairement avantageux. L'organisation et la direction du Musée des Beaux-Arts, si habilement conduite par un conservateur hors de pair, M. Emile Bonjour; celle de la Bibliothèque cantonale et universitaire aux destinées de laquelle préside un bibliophile des plus compétents, M. Dupraz; celles des musées de zoologie, géologie, minéralogie et botanique donnent entièrement satisfaction aux exigences de l'enseignement universitaire et de l'éducation populaire, artistique, littéraire et scientifique. Assurément, certaines parties de l'édifice — telles la bibliothèque — seront envahies par les collections rapidement grandissantes qui s'y accumulent, mais on peut dire, en toute bonne foi, que le bâtiment qui nous est remis correspond admirablement aux exigences de l'enseignement universitaire et qu'il était indispensable à celui-ci. Dans ses auditoires multiples, il met 700 places à la disposition de MM. les étudiants et quatre grands laboratoires de botanique, de zoologie, de géologie, de minéralogie; il offre, de plus, la possibilité de donner l'enseignement aux nombreux auditeurs qu'appellent les études d'histoire, de littérature française, de sciences médicales propédeutiques, ainsi que ceux que réunissent les conférences toujours très suivies données par les soins de la Société académique vaudoise.

Dès 1537, les trois premiers maîtres de la *Schola Lausannensis* se sont singulièrement multipliés. Leurs successeurs actuels sont au nombre de cent-sept, soit quatre-vingts professeurs ordinaires et extraordinaires, quatre professeurs libres, vingt-deux privat-docent et un lecteur

Le temps dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de rappeler les noms de tous ceux qui ont travaillé au développement de la jeunesse du pays. M. le professeur H. Vuilleumier l'a d'ailleurs fait d'une façon magistrale lors de l'ouverture de l'Université, en 1890; nous voulons cependant — c'est un devoir de piété filiale auquel nous ne pourrions nous soustraire — énumérer ceux d'entre eux dont la valeur exceptionnelle justifie l'évocation en ce jour de fête universitaire et patriotique. Dans le domaine de la théologie, ce sont Pierre Viret déjà nommé, Antoine de Chandieu, Bonaventure Bertram, Dubuc, Barbeyrac, Ruchat, le doyen Curtat, Samson Vuilleumier; dans celui des lettres: Jean Scapula, Jean de Serres, Plantin, J.-P. de Crousaz, Rodieux, Vinet, Ch. Monnard, Juste Olivier, Sainte-Beuve, Mieszkiewicz, J.-J. Porchat, Ch. Secretan, le doyen Bridel, Eugène Rambert, Renard, Besançon, Warnery; dans le domaine du droit: Loys de Bochat, premier Vaudois qui songea à transformer l'Académie en Université, Clavel de Brenles, Melegari, Edouard Secretan, Cherbuliez; dans les sciences: Tissot, Daniel-Alexandre Chavannes, les professeurs honoraires Gaudin et Charpentier, Develey, Wartman, Agassiz, Matthias Mayor, Morlot, Louis Dufour; tous hommes d'élite qui firent grande figure dans l'enseignement supérieur de l'Académie. En votre nom, MM. les professeurs et MM. les étudiants, nous leur adressons en ce jour solennel un témoignage de pieuse reconnaissance. A ces fidèles serviteurs de la pensée, nous devons, hélas! ajouter trois noms nouveaux, ceux de nos collègues disparus, pendant notre rectorat: M. Georges Brélaz a enseigné la chimie, dès 1869, à l'Académie — en dernier lieu la chimie industrielle à l'Université. Ce savant génial, auquel la fortune n'a guère souri, a conservé jusqu'à la dernière heure une âme simple et généreuse: seule, la bonté exquise de son cœur l'a préservé de la rancœur qu'eussent éveillée chez plusieurs d'entre nous les décevantes expériences humaines qu'il fit au cours de ses découvertes industrielles; d'autres récoltèrent ce qu'il avait semé. Sa sérénité resta au-dessus des mesquineries de la lutte de tous les jours.

M. Eugène Renevier, le géologue hors de pair, pendant cinquante ans, fut l'ornement de la chaire qu'il occupait; grandes furent ses qualités de maître, de collectionneur et de directeur de musée. A l'éloge scientifique fait, lors de ses funérailles, par son successeur et élève, M. Lugeon, nous ajoutons un dernier et respectueux hommage à ce collègue illustre qui sut rester l'homme simple, consciencieux et bon que nous avons tous aimé.

M. Alexandre Herzen, depuis deux ou trois ans, songeait à quitter son importante chaire de physiologie, lorsque la mort nous l'a enlevé, alors que nous nous préparions à fêter son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement à la Faculté de médecine. A l'avance, il se réjouissait avec nous de la fête de famille qu'il nous avait chargés d'organiser; nous nous préparions à y convier ses collègues et ses élèves lorsque notre collègue s'en est allé subitement. Laissez-moi vous rappeler encore les qualités intellectuelles remarquables que possédait M. Herzen, ses connaissances scientifiques et sociales étendues, la limpidité de son langage et l'élégance de sa plume, sa lutte constante en faveur du progrès scientifique et social.

Au deuil de ces collègues aimés, l'Université associe celui de deux étudiants: l'un, M. Wiskovatof, mort après de longues souffrances; l'autre, M. Wächter, mort tragiquement sur le Léman pendant une nuit d'orage. Nous avons témoigné aux familles de ces deux élèves la sympathie de l'Université.

Trois professeurs, MM. Louis Grenier, Hahn, Brocher — ce dernier décédé dès lors — ont quitté l'enseignement. Dans ces trois savants, l'Université a perdu de précieux collaborateurs. L'un d'eux, dont nous avons fêté le 25^e anniversaire de professorat, devait être professeur. M. Jean Bonnard, ancien recteur, a bien voulu nous seconder, comme tel, dans notre tâche; nous l'en remercions. M. Hahn a été appelé à Nancy, appel heureux, nous le souhaitons pour lui, appel flatteur pour l'Ecole d'ingénieur, à laquelle il a appartenu pendant quelques années.

De nombreuses forces nouvelles sont venues à nous: ce sont MM. Mercanton, Sirven, C. Bonjour, Rambert, Neeser, Narbel, van Vleuten, Reiss, de Molin, Dutoit, Burnier, appelés par le Conseil d'Etat à enseigner, en qualité de professeurs dans les différentes facultés. Qu'ils soient ici les bienvenus. Puisse leur collaboration être féconde pour l'Université, qui les accueille avec sympathie.

MM. les privat-docent Neilson, Rapin, Losier ont cessé leur enseignement; MM. Larguier, fils de notre ancien collègue et ami, Steinberg, Jaccard, D' Woith, Mellet, leur ont succédé. Nous leur souhaitons aussi la bienvenue. Peut-être nous sera-t-il permis de signaler le danger qu'il y aurait pour une petite Université à multiplier le nombre des privat-docent.

Petite Université! C'est par habitude sans doute que ce vocable court sous ma plume: voyons en effet de plus près ce qu'il en est. En regard de 107 professeurs, privat-docent et lecteur, nous avons:

En 1890-1891, première année universitaire, hiver, 216 étudiants; été, 277 étudiants.

En 1905-1906, dernière année universitaire, hiver, 976 étudiants; été, 1063 étudiants.

Le nombre des étudiants a donc quadruplé en 15 ans et nous voici bien loin des « douze enfants de messieurs » que Berne, en 1540, internait dans la « Schola lausannensis », afin d'assurer la prospérité de l'Ecole nouvelle. Sans doute, le nombre des étudiants étrangers au pays a énormément grandi, malgré la grandissante sévérité, la même dans toutes les Universités suisses, exercée lors de l'immatriculation. Dans ce domaine, l'influence des événements révolutionnaires russes ne saurait être méconvenue, mais les causes de la prospérité de l'Université de Lausanne sont, pour une bonne part, indépendantes de ce phénomène; nous voyons effectivement, dans le cours de la même période, doubler le nombre des étudiants natio-

naux et celui des étudiants provenant d'autres pays que la Russie, subir une augmentation considérable. Il nous appartient, messieurs et chers collègues, de former le cœur et d'orner l'esprit de toute cette jeunesse. Au cours de son existence, tantôt quatre fois centenaire, l'Académie et l'Université de Lausanne n'ont point failli à cette noble tâche. Le peuple vaudois et ses magistrats, nous parlons de ceux qui, ayant en vue l'intérêt général et du pays et non celui d'une classe, sont réellement dignes de ce nom, savent que notre école des hautes études contribue largement à enrichir intellectuellement et économiquement le pays qui la soutient et la développe.

Il ne nous est pas possible de nommer tous les hommes qui sont sortis de ce milieu intellectuel: les hommes d'Etat et orateurs, Henri Druoy, Louis Ruchonnet, Paul Ceresole, Victor Ruffly, Glayre, Pidou, Cart, Muret, Berney; les médecins illustres: Tissot, Mayor, Recordon, de la Harpe; ceux que la mort frappa avant qu'ils eussent pu donner toute leur mesure, tel l'enfant de la petite ville de Cully, que berce le souvenir de Davel et qu'endort la vague lacustre, le Dr Emile Duboux, médecin de l'Asile de Cery. Ce jeune savant, de grande valeur, auteur d'une monographie importante sur la philosophie de Descartes, nous a été, hélas! trop tôt enlevé. Au risque de blesser leur modestie, nous citons nos confrères, le Dr Marc Dufour, et le Dr César Roux, membres, l'un et l'autre, de familles dont le pays peut, à juste titre, s'enorgueillir.

Notre collègue, M. A. Palaz, nous a, lors du jubilé de l'Ecole d'ingénieurs, fait connaître les services considérables rendus au génie civil par l'Ecole qu'il a dirigée avec tant de talent et d'énergie, la pléiade d'hommes de valeur, étrangers et enfants du pays, qui portent au loin la réputation de l'Université de Lausanne.

Il n'est point nécessaire d'insister sur le mérite scientifique de nos juristes, avocats et magistrats, de nos journalistes, les Bonjour, les Secretan, les Bonnard, les Feyler, les Paul Rochat, tous élèves de notre Université. On peut dire que tous honorent la profession qu'ils ont embrassée.

Les poètes, enfin, et les littérateurs eux-mêmes, proclament par leur valeur, par leur nombre, de l'importance littéraire toujours plus grande du pays romand; loin de nous la pensée absurde et coupable d'entreprendre en Suisse une lutte de langues, mais, comme les écoliers polonais, nous sentons la nécessité de posséder toujours plus pur le culte de la belle langue qui est la nôtre. C'est à nos maîtres, les Vinet, les Secretan, les Juste Olivier, les Porchat, les Rambert, les Renard, les Warnery qu'incomba le soin de cultiver notre patrimoine national. Reconnaissez avec moi qu'ils l'ont fait d'une façon magistrale. On leur doit toute une floraison d'hommes de lettres: Frédéric Chavannes, Porchat, Félix Chavannes, Frédéric Monneron, Henri Durand, l'auteur des *Cloches du soir*:

Mère, l'en souvient-il? Mon âme désolée
Se consumait un soir, de regrets douloureux,
Quand des cloches, soudain, la lointaine volée
Y versa de la paix le baume précieux.

Oyex-Delafontaine, Albert Richard, qui, sans avoir vécu dans le milieu académique, bénéficièrent de son rayonnement. Plus près de nous enfin, les Rod, le prédécesseur bienveillant de M. Sirven, Louis Favrat, C.-C. Dénéreaz, René Morax, Benjamin Vallotton, Samuel Cornut, et bien d'autres, enfin, que je ne puis citer.

En voilà suffisamment, Messieurs, pour démontrer l'importance des sacrifices consommés par le pays pour les études supérieures. Il ne pourrait être fait de meilleur, ni de plus avantageux placement, et nul citoyen soucieux de la prospérité du canton de Vaud ne pourrait sans angoisse songer à la disparition de l'Université de Lausanne: sa suppression serait un véritable suicide national.

Il vous appartient, M. De Loës, de présider à l'évolution progressive de notre chère Université. Votre culture générale, vos talents d'orateur, votre connaissance des hommes vous rendront cette tâche aisée: pour la faciliter, vous pouvez compter — croyez-en l'expérience que nous venons de faire — sur le bon vouloir de M. le chef du Département de l'Instruction publique, sur la collaboration de vos collègues, et sur l'amitié respectueuse des étudiants de l'Université de Lausanne.

Discours de M. PAUL SIRVEN,
prof. ordinaire de littérature française.

Monsieur le chef du Département,
J'ai déjà eu l'occasion de vous remercier publiquement du grand honneur que vous m'avez fait et de la grande confiance que vous m'avez témoignée en m'appelant à la chaire dont je prends aujourd'hui possession. C'était le 23 décembre 1904, au banquet du centenaire de Ste-Beuve. Je vous dis ce jour-là combien j'étais heureux d'appartenir à votre jeune et florissante université, combien j'étais fier aussi de penser que vous ne m'avez pas jugé indigne de contribuer à sa prospérité. Les sentiments que j'exprimais alors n'ont pas changé. Ils se sont seulement fortifiés durant les trois semestres qui viennent de s'écouler, et c'est un plaisir pour moi que de vous les exprimer de nouveau au cours de cette cérémonie, non certes plus auguste, mais du moins plus académique. Permettez-moi d'ajouter que l'accueil qui m'a été fait par mes collègues et par les étudiants ou auditeurs de la Faculté des lettres a achevé de me convaincre que le canton de Vaud mérite sa réputation et qu'il est bien la plus hospitalière et la plus aimable des républiques.

M. Sirven présente ensuite d'intéressantes considérations sur l'enseignement supérieur de la littérature française et les évolutions qu'il a traversées, depuis Andrieux, qui n'y voyait guère que thèmes à dissertations morales et à citations piquantes, depuis Nisard qui la réduisit à la critique des chefs-d'œuvre, jusqu'aux Villomain, aux Ste-Beuve, aux Taine, aux Lanson, qui ont introduit ou perfectionné la méthode historique appliquée à cet enseignement:

L'idée des sciences a tellement pénétré l'enseignement supérieur des littératures que tout un cours — dont est sorti un livre — a été professé, ici-même, sur la *Méthode scientifique de l'histoire littéraire*. Certes, il a fallu, pour faire ce cours et pour écrire ce livre l'intelligence vigoureuse et pénétrante de M. Georges Renard, une aptitude égale à dominer les ensembles et à discerner les détails et aussi des connaissances très étendues en sociologie, qui font défaut pour l'ordinaire aux professeurs de lettres; pour tout dire, M. Renard est peut-être le seul homme, à l'heure actuelle, qui fut capable de nous donner le livre qu'il nous a donné; mais nous l'aurait-il donné si l'idée d'une histoire littéraire scientifiquement conduite n'avait depuis longtemps préoccupé les esprits fériles?

On a eu même parfois l'ambition de trouver la formule unique et définitive de toute une littérature. Taine, avec sa *Littérature anglaise*; Brunetière, avec son *Evolution des genres*, nous ont apporté de grandes synthèses. Il n'est pas interdit de les imiter. Mais il faut pour cela un tempérament qui n'est pas accordé à tout le monde : il faut être à l'abri du vertige, il faut le coup d'œil de l'aigle et son vol puissant.

Quelques grands que soient les devoirs d'historien de celui qui enseigne la littérature française, ces devoirs ne sont pas les seuls :

Les œuvres sont des faits, je ne m'en dédis pas, mais ce sont aussi des objets destinés à nous procurer un plaisir, un plaisir intellectuel, un plaisir qui nous cultive et nous rend plus humain. Si nous avons à les expliquer en tant que faits, nous avons aussi à les juger en tant qu'instruments de culture humaine.

Tâche délicate, plus délicate encore que celle dont je viens vous entretenir.

Jugerons-nous au gré de nos fantaisies, de nos caprices, de nos humeurs individuelles, de l'impulsion d'un moment?

Ce serait sans doute traiter légèrement des écrits qui sont parfois la confession d'une âme, le testament d'une vie, presque toujours un effort désintéressé vers l'idéal, l'œuvre de gens qui, comme dit Anatole France, ont tenté de découvrir « une petite parcelle de beauté qui dormait encore sans forme et sans couleur sous la terre avare ».

Autrefois, toujours au temps d'Andrieux, on avait sous la main une règle inflexible :

« Andrieux, dit Bernard Julien, mêlait volontiers aux leçons de rhétorique de Hughes Blair, les opinions et les jugements de Voltaire; plus d'une fois, je lui ai entendu exprimer le désir qu'on rassemblât dans un ouvrage dont le plan était à peu près celui de son cours, les préceptes, les jugements littéraires répandus çà et là dans les nombreux ouvrages de l'auteur de la *Héniade*. »

Aujourd'hui, messieurs, le Temple du goût nous paraîtrait fort étroit. Il est d'ailleurs démolé depuis bien des années. Il a survécu sans doute à la Bastille, parce qu'il est toujours plus aisé de renverser un mur que de s'affranchir d'un préjugé, mais enfin il est démolé. Et il n'est pas question que je sache d'en bâtir un autre, même plus grand, plus lumineux et mieux aménagé.

Et cependant il faut bien nous faire une opinion. Nous le devons à ceux qui nous liront; nous le devons à nous-mêmes. Dira-t-on que la littérature est un divertissement et qu'il importe peu de quoi l'on s'amuse, pourvu qu'on s'amuse? Je vous répondrais alors, avec M. Brunetière, que c'est précisément sur le choix de nos divertissements — surtout quand il s'agit de lectures — que se marque le mieux la noblesse ou la vulgarité de notre nature.

Au nom de quoi cependant jugerons-nous? Quel sera le principe de notre critique?

Ici, messieurs, vous sentez bien que nous nous trouvons en présence d'une grande difficulté : Qu'il s'agisse d'expliquer les œuvres ou qu'il s'agisse de les juger, il nous est impossible de remonter soit à l'explication suprême, soit au principe de tout jugement. Nos sciences sont relatives et provisoires.

Tout ce que nous pouvons faire, c'est de chercher un relatif qui le soit aussi peu que possible et un provisoire qui paraisse avoir quelque chance de durée.

J'imagine par exemple, messieurs les étudiants, qu'en travaillant sur cette donnée que les meilleurs livres sont ceux qui nous fournissent une image sincère de la vie, qui parlent à notre âme à travers nos sens, qui nous invitent à la réflexion, nous arriverons peut-être à nous munir d'un principe suffisant pour nous permettre de faire les distinctions nécessaires. Au surplus, l'essentiel en histoire, comme en critique, n'est peut-être pas tant dans le peu de vérité objective que nous pouvons créer, que dans l'effort qu'il nous coûte. L'essentiel est d'apprendre à sortir de nous et de travailler, comme disait Renan « à une œuvre immortelle ».

Ainsi pensait également l'homme éminent dont vous m'avez confié la succession.

Et, en effet, sorti de soi, par le travail, par l'amour du beau, par la charité; savoir gré à la douleur elle-même du service qu'elle nous rend en nous contraignant à sortir de nous, parce que le premier des biens n'est pas de jouir de la vie, mais de donner sa vie, et que c'est même en cela que consiste le bonheur, telle était la croyance d'Henri Warnery, croyance qu'il n'avait empruntée à aucune philosophie, à aucune religion, mais qu'il s'était faite lui-même, et qui était le fruit de son expérience.

Cette croyance fut l'âme de son œuvre. Dès les premiers appels de sa Muse — passez-moi cette expression un peu usée, je le sais, mais qui me paraît toujours juste et belle, quand il s'agit de parler d'un poète — Warnery écrivait :

Ainsi dans l'infini s'enfonça ma pensée

Par une force aveugle ou divine poussée
Elle a brisé les fers qui l'enchaînaient au sol.

Il ne pouvait mieux dire le principe de son inspiration. Il cherchait l'infini; il voulait l'infini, non pour s'y abîmer dans une extase

inféconde, mais pour y puiser la force et la vie.

Il alla d'abord, si j'ose dire, vers l'infini des temps et des espaces. Il évoqua les premiers âges de l'Être, et les âges qui précéderont ces âges et ceux qui les suivront. Il évoqua l'immensité des mondes. Et comme il avait, avec le don des visions sublimes, le secret des rythmes, il sut vous associer à cette splendide odyssée : il vous donna les *Origines*.

Je ne fais point ici de critique littéraire et vous m'excuserez de ne pas m'arrêter à mon tour sur cette œuvre qui lui valut justement votre admiration et votre reconnaissance.

Ce qui m'intéresse chez Warnery, c'est le progrès de sa pensée, c'est le travail intérieur d'une âme qui, six ans après les *Origines*, a produit le *Chemin de l'Espérance*.

Ne semblerait-il pas, au premier abord, que cette confession d'un inconnu, comme il appelle son livre, pût être signée d'un autre nom que du sien?

Qu'est devenu ce grand souffle qui nous emportait jadis à la suite du hardi navigateur vers les plus lointains rivages? Je n'ai plus sous les yeux qu'une prose simple, tout unie, tout proche du parler quotidien, des réflexions qui se succèdent sans lien apparent, rien qui s'impose, rien qui subjugue.

Cependant, messieurs, c'est bien le même homme qui nous parle. Il a toujours la pensée de l'infini. Seulement, il ne le cherche plus où il l'avait cherché. Peu lui importe même que l'infini rayonne en caractères de feu au fronton de l'univers, car il l'a trouvé ailleurs. Il l'a trouvé dans le cœur de celui qui sait se donner, dans le cœur même de ce pauvre chien de Constantinople, qui se laisse engouffrer par les flots du Bosphore plutôt que d'abandonner le petit moussé dont il partageait la misère; il l'a trouvé dans son propre cœur, dont l'orgueil a été maté par la douleur.

Et c'est pourquoi, quel que soit le prestige des rythmes triomphants qu'il sait si bien manier, ce n'est plus à eux qu'il demande d'être les interprètes de sa pensée. Pour dire la bonté souveraine des obscurs dévouements, la prose suffit, et c'est par elle que Warnery nous invite à l'espérance.

Mais — j'y reviens — qu'il écrive en prose ou en vers, qu'il soit l'« inconnu » du *Chemin de l'Espérance* ou le poète des *Origines*, la grande leçon qu'il nous donne, c'est de sortir de nous.

Il réglait sa conduite sur ce principe et ce principe était encore à la base de son enseignement. Il ne séparait point l'art d'avec la vie. « L'art et la morale, disait-il, pour réaliser leur fin, ont besoin de moyens semblables; l'un et l'autre exigent de l'individu des efforts et des renoncements, la mise en action de qualités qui sont du même ordre : en un mot, l'esthétique est une morale. »

En parlant ainsi, Warnery exprimait, sans doute, sa propre pensée, mais puis-je oublier qu'avant lui, les rapports de l'art littéraire et de la morale avaient fait le fond de l'enseignement de Vinet? Assurément Vinet s'était préoccupé plutôt des relations de la littérature avec la vie sociale, avec la civilisation, tandis que Warnery songe de préférence à l'affranchissement de l'individu, mais cette distinction n'est qu'apparente. Au fond, Vinet et Warnery sont de la même famille. Je les considère l'un et l'autre, ainsi qu'Eugène Rambert, comme de grands ouvriers du progrès. Car c'est servir la cause du progrès que de réintégrer ou de maintenir, comme ils l'ont fait, dans la notion de la littérature, la notion de la vie humaine elle-même. Puisse leur souvenir rester vivant dans ce nouveau Palais comme il anime encore les vieux bâtiments de la Cité.

Et puisque je viens de former un vœu, permettez-moi de conclure d'en former un autre.

Les professeurs étrangers que vous appelez à enseigner la littérature française dans votre Université sont infiniment touchés de l'honneur que vous leur faites, mais, en toute sincérité, dans la chaire des *Origines* et de Rambert et de Warnery, ils ne peuvent se considérer que comme des professeurs intérimaires.

Cette chaire est à vous, messieurs les étudiants vaudois; elle vous reviendra un jour : c'est le plus cher de mes desirs, et qu'on puisse dire de celui de vous qui prendra ma place : « Voilà le véritable successeur de Warnery. »

Discours de M. MAURICE LUGEON, professeur ordinaire de géologie.

Mesdames et messieurs,

En montant les gradins de cette chaire, je suis sous le coup de deux sentiments contraires : l'un m'accable comme un fardeau, c'est le poids de la responsabilité à venir; l'autre m'est doux, car il est tout de reconnaissance, et cette reconnaissance s'adresse à mes collègues de la Faculté des sciences et de la commission universitaire qui m'ont présenté, unanimement, au Département de l'Instruction publique, lorsque celui-ci a demandé l'avis de l'Université, quand il s'est agi de pourvoir à la chaire vacante de géologie.

A vous, monsieur le chef du Département, s'adresse, ainsi qu'au haut Conseil d'Etat, mes respectueux remerciements; c'est une haute marque d'estime que vous me témoignez et c'est une consécration vis-à-vis du pays de mes travaux scientifiques. Je vous dois particulièrement un sentiment de gratitude, parce que vous m'attachez définitivement, moi, le chercheur cosmopolite et vagabond, à mon beau pays.

Deux hommes m'ont précédé dans cette chaire de géologie, deux hommes de nature, d'origine et de conviction bien différentes. La première leçon de géologie eut lieu le 1^{er} novembre 1851. C'était Morlot qui ouvrait cet enseignement nouveau à un moment où, dans ce pays, des découvertes grandioses venaient d'être faites ou se faisaient. Quel homme étrange que ce Morlot, et quel imaginaire! Je suis des haines cet homme a semées et qui ne sont point encore oubliées; mais je sais aussi, par des vieillards, que son souvenir est resté vivant et aimé. Il en est ainsi de ces êtres, dont l'esprit caustique ne respecte rien. C'était l'enfant ter-

rible, que ce Morlot.

Rambert, qui fréquentait beaucoup de naturalistes, a tracé un portrait de Morlot que je ne puis m'empêcher de vous communiquer. « Disons-le tout d'abord, écrit-il, c'était un original, un grand original. Les géologues le sont quelquefois. Il semble que ce soient des hommes du vieux temps qui s'éprennent de ces choses d'autrefois. Chacun a sa politesse; il avait la sienne, un peu primitive, et n'en tendait point en changer. Il fallait l'accepter telle quelle. C'était une nature à engouffrer passionnément, également entraîné par ses amitiés et ses inimitiés. Deux instruments ne le quittaient guère : son marteau et son flageolet. Le flageolet était là pour répéter et fixer dans sa mémoire les airs qu'il faisait chanter aux paysans. Après la géologie, il n'aimait rien tant que la musique populaire. D'autres dadas, non moins innocents, ont fait passer de bons moments à ceux qui aiment à rire du prochain, surtout quand ce prochain est un savant naïf. Quand il se promenait dans les rues d'une ville, il avait les yeux toujours fixés à terre, il cherchait les objets perdus, les épingles surtout. Il était devenu d'une habilité merveilleuse à les découvrir; il les voyait de très loin. Les villes où il en trouvait le plus étaient mal notées; c'était signe de négligence. Il ne conseillait pas d'y aller prendre femme. Il fit un jour une conférence publique sur ce sujet, avec toute une statistique à l'appui. Quand il eut fini son discours et tiré ses conclusions, un coiffeur perruquier prit la parole et démontra, avec une dialectique triomphante, que les théories de l'illustre géologue étaient contraires à toute vraisemblance; les villes où l'on perd le plus grand nombre d'épingles sont évidemment celles où l'on en fait le plus d'usage, et plus on en use, plus on doit être minutieux dans sa toilette. Ne dit-on pas de quelqu'un qui est très bien mis, qu'il est tiré à quatre épingles? » Evidemment, ajoute Rambert, Morlot était un vieux garçon... »

Il est resté de Morlot une démonstration qui suffit pour que son nom ne soit jamais oublié. C'est lui qui, le premier, eut la conception de deux périodes glaciaires, nettement distinctes. Ce trait de génie, d'une rare fécondité, n'est pas un maigre titre de gloire.

Morlot partit, et son départ fut certainement une grosse perte. Elle fut néanmoins largement compensée par l'arrivée de son successeur, Eugène Renevier, précédé d'une réputation naissante qui légitimait largement son appel. J'ai dans un moment très douloureux, il y a quelques mois, retracé la vie du grand maître que nous pleurons encore. Vous me permettez aujourd'hui d'être sobre à son égard, car vous connaissez tous le caractère de l'homme et son œuvre. S'attachant au sol de son pays, il en a décrit de larges surfaces dans ses ouvrages célèbres. Cherchant à classer les temps de la vie du globe, il a publié des nomenclatures qui ont fait de lui un savant international, connu dans tous les milieux géologiques étrangers. Puisset-il m'être donné, dans ma carrière, d'imiter celui qui fut mon maître.

Je ne voudrais pas, messieurs, en vous esquissant si brièvement l'activité de celui qui fut mon principal maître, presque un père, laisser passer l'unique occasion que j'ai pour saluer de cette chaire et remercier avec un sentiment de profonde gratitude, d'autres grands maîtres qui ont contribué à me former.

C'est ainsi que j'ai, envers M. Michel-Lévy, membre de l'Institut, directeur du service de la carte géologique de France, en vue de ces dettes de reconnaissance dont on ne se libère jamais; lui, qui mit à ma disposition, en ces moments de fièvre par lesquels a passé la géologie alpine, il y a quinze ans, les crédits considérables du service géologique français. Je pense aussi à mon illustre maître, frappé d'une douloureuse maladie, le grand Marcel Bertrand, dont on me considère un peu, à mon corps défendant, comme le continuateur. Je ne saurais oublier non plus les Munier-Chalmas, les de Lapparent, les de Margerie, les Haug, les Heim, et, à Munich, le célèbre Zittel, avec qui j'ai passé bien d'heureuses heures à discuter les infinis problèmes que soulève l'histoire des animaux fossiles.

Dans la seconde partie de son discours, M. Lugeon parle de la géologie et des sciences accessoires qui en sont inséparables. Il dit les difficultés avec lesquelles, sur le terrain et dans leurs laboratoires, les géologues ont à lutter :

Nous campons parfois au milieu des neiges, dans les hautes solitudes des chaînes; nous sommes, hâlés, brûlés par le soleil des pays du sud. Nous ne pouvons nous contenter de suivre les chemins courus; il nous faut pénétrer dans les zones où le naturel voit d'un œil défiant ces hommes qui se livrent à des enquêtes incompréhensibles et qui parlent une langue étrange. Combien de fois, dans les pays lointains, depuis longtemps sans nouvelles des siens, sans abri sous la tentée, n'entendons-nous pas cette voix lointaine du « heimweh » qui sourdement nous dit : « Abandonne, retourne à ton foyer... » Ce sont là de rudes instants et il faut tout l'ardent désir d'apporter sa modeste obole à la science préférée, pour y résister.

Rentré au laboratoire, des difficultés nouvelles se présentent. Pour étudier une roche, par exemple, il faut faire appel à des méthodes de la haute optique et la minéralogie doit, en conséquence, nous être familière. Pour connaître un fossile, qui nous déterminera l'âge relatif d'un terrain, il faut appeler à son secours la paléontologie; il faut être zoologiste et botaniste, et tirer ses conclusions non point d'un matériel frais et complet, comme le fait un biologiste, mais d'un fruste débris d'animal ou de plante.

Pour connaître les conditions de formation de la roche contenant le fossile envisagé, il faudra savoir, par le menu, le genre de vie de l'être déterminé, il faudra également connaître les lois de la sédimentation qu'enseigne l'océanographie.

Pour envisager quelles ont été les modifications subies par une roche sous l'influence des minéralisateurs du métamorphisme, l'analyse

chimique nous sera nécessaire; et si, tout au moins, ce n'est pas nous qui la faisons, nous devons en tout cas savoir l'interpréter.

Abordons-nous, dans un autre domaine, les problèmes des anciens glaciers que, si l'on veut les analyser de près, toute l'étude physique de la glace se dresse devant nous. Je m'arrête. Cela suffit pour vous montrer combien la géologie théorique nécessite le secours d'une série de sciences considérables. Et ceci justifie la spécialisation qui se prononce de plus en plus dans les enseignements universitaires, un seul homme ne pouvant que difficilement être maître d'un tel fardeau.

Et encore si la géologie n'était qu'une science théorique. L'homme pratique nous guette. Fonde-t-on un lourd édifice, les piles d'un pont, à-t-on des glissements de terrain à enrayer, que l'on appelle le géologue. Se décide-t-on à ouvrir une mine, à juger sa valeur, va-t-on perforeur un tunnel, que l'on demande encore le secours du géologue. Il en est de même dans l'hydrologie souterraine et dans la recherche du naphthé.

Voilà la tâche; je crois vous avoir montré sommairement les difficultés de sa parfaite exécution.

Le nouveau professeur rappelle les voyages qu'il a faits pendant 16 ans pour s'initier à la géologie tectonique :

J'ai parcouru les Alpes, de la Méditerranée à la forêt de Vienne; j'ai marché durant de longues journées dans les Carpates de la Galicie et de la Roumanie; j'ai longuement chevauché dans l'Atlas et j'ai vu sous le soleil du printemps étinceler les sables du grand désert; j'ai vu luire au matin les grands monts neigeux du Caucase, ses cortèges de cimes granitiques et volcaniques; j'ai contemplant la vieille chaîne du cap de Bonne-Espérance; j'ai erré de longues heures dans la Sicile et les Apennins; je me suis préoccupé de la formation des montagnes dalmates et j'ai vu, devant moi, se dresser les sommets encore poudrés de neige de l'Albanie.

Sortant des pays ridés de la terre, j'ai voulu connaître les vieilles plateformes; je suis descendu de l'ancien môle de la Finlande, et, à travers les steppes des Russies, j'ai atteint la riente Yaila. Il fallait aussi que j'eusse vécu de la vie des volcans; plusieurs fois je me suis arrêté à Naples pour y étudier les classiques champs Phlégréens et le Vésuve que j'ai vu calme ou hurlant; j'ai vu les volcans morts de l'Auvergne, et là-bas, dans les îles Eoliennes, le Vulcano et le Stromboli, dont j'ai subi les mitraillages.

Voilà ce que j'ai cru bon de connaître pour pouvoir me présenter devant mes élèves et leur parler en connaissance de cause.

La fin du discours de M. Lugeon est consacrée à l'histoire des chaînes de montagne et du mécanisme de leur formation. Après avoir exposé les théories antérieures et les idées qu'il a émises lui-même, le nouveau professeur ajoute :

Je me souviendrai toujours du jour, où à Vienne, en Autriche, j'exposais cette théorie devant un public de savants venus de tous les pays de la terre. Je vois encore les sourires des incrédules, mais aujourd'hui, je le constate avec joie, la théorie triomphe. Personne ne la met plus en doute dans nos Alpes. Nous habitons ici une terre classique où la théorie des charriages de l'écorce terrestre a pu prendre de solides appuis. Les Alpes du Chablais, que vous apercevez chaque jour, sont les restes d'une de ces vagues énormes. Environ 100 kilomètres les séparent de leur lieu d'origine, qui est à rechercher sur le versant sud des Alpes.

Cette théorie des grandes nappes de recouvrement a déjà pénétré dans la pratique. On discute de ces phénomènes dans les pays miniers. Le percement du Simplon a apporté en sa faveur un éclatant témoignage. Plusieurs années avant le percement du tunnel, j'ai indiqué dans une communication spéciale à l'Académie des Sciences, que des dislocations de ce genre devaient être rencontrées par les mineurs. J'ai vu, je dois l'avouer, avec une satisfaction grandissante, les résultats des travaux d'avancement donner raison peu à peu à une induction basée sur la théorie. On a parlé de la faille de la géologie à propos de ce Simplon; parle-t-on de la faille de la mécanique lorsqu'une machine fait explosion? Il fallait bien, en un moment d'excitation, trouver une victime expiatoire, et les pauvres géologues ont un peu trop joué ce rôle; je m'en rapporte à ma communication faite au printemps 1902.

Le serrage de l'écorce terrestre, qui détermine ces énormes chevauchements d'écaillés, c'est là la manifestation principale de la formation d'une chaîne; seule la striction dernière est créatrice du bossellement. Ce qui nous frappe le plus, la hauteur d'une chaîne de montagne n'est qu'un phénomène accessoire capable de faire apparaître au jour ces manifestations profondes de l'écorce terrestre. On le voit bien dans certaines chaînes, comme les Carpates galiciennes, où de semblables phénomènes ont eu lieu, mais où la striction dernière n'a pas été assez puissante pour soulever les masses vers le ciel.

La formation des chaînes de montagne amène toujours une réaction inverse. En arrière des lieux d'où sont venues les poussées, l'écorce terrestre s'affaisse : la Méditerranée actuelle existe parce que les Alpes se sont formées. Les effondrements sont en activité; les manifestations volcaniques, les fréquents tremblements de terre du sud de l'Europe nous montrent qu'un nouveau géosynclinal se forme. D'immenses territoires doivent encore disparaître sous les flots de la mer. Actuellement les plus menacés sont la Calabre et l'Asie-Mineure.

Peu à peu les Alpes seront détruites : leurs débris rempliront le géosynclinal qui se forme sur le côté équatorial et où naîtra la chaîne future. C'est là une loi de la Terre. Ainsi il en a été des chaînes qui ont précédé la venue des hautes faîtes modernes. Cette chaîne future sera à son tour détruite et ainsi de suite.

Il est peut-être même permis de prévoir l'ultime avenir, par la comparaison avec des astres qui ont évolué plus vite que le nôtre. L'écorce terrestre s'épaississant chaque jour, la quantité d'eau d'imbibition demandée par les

roches sera si grande que les mers seront absorbées. L'écorce terrestre, trop épaisse, ne pourra plus se plisser; le serrage déterminé par la contraction toujours agissante amènera un réseau de forces tangentielles, également puissantes dans toutes les directions; il n'y aura plus de sens de poussée, les voussours glisseront sans loi les uns sur les autres et les masses en fusion de l'intérieur pourront sortir en une multitude de pointes. Un immense phénomène volcanique se fera sentir sur la terre entière, comme il s'est accompli sur la Lune. Gigantesque feu d'artifice avant la mort définitive; les lueurs s'éteindront peu à peu, et la Terre, sans chaleur propre, roulera sans vie sur son orbite.

Mais que de grands spectacles se seront déroulés sur cet astre! Quelle harmonie admirable ne constatons-nous pas quand nous envisageons en parallèle, par exemple, les variations organiques et les modifications géographiques! Quand une grande transgression marine s'accomplit, toujours apparaissent, sans que l'on sache d'où ils viennent, des êtres nouveaux. Nous ne sommes plus au temps où l'on enseignait les créations successives, mais nous devons avouer qu'un mystère de l'évolution nous échappe encore dans ces sortes de bonds rapides manifestés par le développement des formes de la vie organique.

Quelle est donc une autre science qui ouvre ainsi de pareils problèmes? Et quelle n'est pas notre joie de voir ainsi, par de pénétrantes analyses, bâtir de semblables synthèses. Cette joie, Messieurs les étudiants, j'aimerais vous la faire partager. Vous n'y atteindrez pas le premier jour; ne vous découragez point en chemin. Je ne vous ai jamais ménagé ni mon temps, ni ma pensée dans le laboratoire, ni mes forces sur le terrain. J'espère pouvoir être longtemps votre guide. N'oubliez pas que c'est une des plus grandes joies pour un savant que d'être dépassé par son élève; l'avenir est à vous. Je vous servirai généreusement ce que j'ai appris, heureux de savoir que vous agrandirez l'horizon de nos faibles connaissances.

ÉTRANGER

Vote de confiance. — La Chambre de Norvège a accepté jeudi un ordre du jour se déclarant prête à résoudre les questions financières, sociales et nationales de première importance, de concert avec le gouvernement.

Bismarck et Guillaume II. — Le professeur Delbrück raconte dans les *Preussische Jahrbücher* les causes de la démission du prince Bismarck. Il dit que le chancelier voulait supprimer le suffrage universel, réprimer durement les émeutes et profiter de l'affolement de la bourgeoisie pour établir une nouvelle Constitution. Guillaume II s'y refusa en disant que ce qui eût été difficile même à son grand-père glorieux et aimé était impossible à un nouveau venu.

La réorganisation des chemins de fer italiens. — Le gouvernement préoccupé de la répétition des accidents des chemins de fer, vient d'arrêter un grand projet pour la réorganisation des services des chemins de fer.

Le gouvernement se propose de demander un crédit de 500 millions. Cette somme servira à faire face aux nécessités les plus urgentes. Déjà dans l'exercice précédent, 205 millions avaient été destinés aux besoins les plus pressants.

L'administration des chemins de fer a déjà donné des commandes aux grandes usines d'Europe et d'Amérique. On a commandé 900 locomotives, dont 400 viennent d'être livrées; 1500 wagons dont un tiers est déjà prêt; 230 fourgons et 19,200 wagons de transports.

On espère ainsi remédier aux conditions désastreuses dans lesquelles les lignes ont été remises par des anciennes Compagnies à l'administration de l'Etat.

NOUVELLES DIVERSES

Mariage de prince. — Le prince Joachim Albrecht, fils de feu le régent de Brunswick, épousera cette semaine la baronne de Liebenburg, une actrice connue sur la scène sous son nom de jeune fille qui était Sulzer.

Marie Sulzer a récemment épousé à Vienne un baron sans fortune, qui a reçu 20,000 marks pour consentir au divorce aussitôt après la cérémonie. Le mariage n'avait pour but que de donner un titre de noblesse à l'actrice et de faciliter ainsi un second mariage, plus sérieux, avec le prince Albrecht. C'est une opérette.

Un tamponnement. — Un tamponnement s'est produit entre deux trains de marchandises en gare de Sottevast (Normandie). Par suite du choc, des blocs de pierres que transportait le train tamponneur sont venus s'abattre sur un train de voyageurs se dirigeant sur Cherbourg. Deux wagons ont été en partie démolis. Il y a huit blessés, dont cinq dames et trois agents de la compagnie. Toutes les dames ont reçu des brûlures.

Mort pour avoir oublié sa clef. — Un ouvrier sa clef est une chose ennuyeuse, chacun sait cela; mais se doute-t-on que cette regrettable distraction peut amener les pires catastrophes, la mort même?

La fin tragique de M. Clayton French, un jeune millionnaire américain en est la triste preuve. Il venait de Philadelphie, et, en pleine nuit, arriva à Bryn-Mawr, dans une maison meublée où il occupait une chambre. Ayant constaté qu'il n'avait pas sa clef et ne voulant, vu l'heure tardive, réveiller personne, il eut l'idée de passer par la fenêtre, d'ailleurs peu élevée; il y parvint facilement. Au moment où il allait sauter dans la pièce, un coup de feu retint et le malheureux jeune homme, atteint d'une balle au cœur, tomba foudroyé. C'était un locataire de la maison qui, ayant entendu du bruit, s'était réveillé et avait tiré sur l'homme qui avait pris pour un voleur.

Que cette triste histoire incite donc les gens distraits, qui oublient leur clef, à ne point prendre le chemin des professionnels du cambriolage pour réintégrer leurs appartements.